

MINISTERE DE L'ENTREPRENARIAT
NATIONAL, DE L'EMPLOI ET DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE

OBSERVATOIRE NATIONAL DE L'EMPLOI
ET DE LA FORMATION



REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

Rapport final

Annuaire statistique de l'emploi et de la formation
professionnelle, 2022.

Novembre 2023

Table des matières

Table des matières

Liste des tableaux	3
Liste des abréviations	5
Avant-propos.....	7
1. Démarche méthodologique.....	9
1.1. Les sources de données de l'emploi.....	9
1.2. Les sources de données de la formation professionnelle	10
2. Présentation des structures en charge de l'emploi et de la formation professionnelle	11
2.1. Les structures en charge de l'emploi.....	11
2.2. Les projets et programmes d'appui à l'emploi.....	12
2.3. Les structures en charge de la formation professionnelle	13
2.4. Les projets et programmes d'appui à la formation professionnelle	15
2.5. Les Structures transversales	16
3. Les statistiques sur l'emploi	19
3.1. Les statistiques sur les nouvelles créations d'emplois	19
3.2. Les statistiques sur la situation globale de l'emploi au Mali	21
4. Les statistiques de la formation professionnelle	29
4.1. Information sur les Centres	29
4.2. Statistiques sur les formateurs, personnel administratif et apprenants.....	43
5. Résumé des constats	54
5.1. Les statistiques sur les nouvelles créations d'emplois	54
5.2. Les statistiques sur la situation globale de l'emploi au Mali	55
5.3. Les statistiques sur les centres de formation professionnelle.....	58
5.4. Les statistiques sur les formateurs, personnel administratif et apprenants.....	60
Recommandations	64
Conclusion	66

Liste des tableaux

Tableau 1: Répartition du nombre d'emplois créés par le secteur privé, enregistrés par branche d'activité, type de contrat et par sexe.....	19
Tableau 2: Répartition du nombre d'emplois créés par le secteur privé, enregistrés par Région, type de contrat et par sexe	20
Tableau 3: Répartition du nombre d'emplois créés par le secteur privé par trimestre, type de contrat et par sexe	20
Tableau 4: Répartition du nombre d'emplois créés par le secteur employeur public par sexe en 2021	20
Tableau 5: Ratios emploi/population en âge de travailler	21
Tableau 6: Répartition des emplois par caractéristique socioprofessionnelle (en %)	21
Tableau 8: Répartition de l'ensemble de la population 15 ans ou plus occupée suivant le sexe et la situation dans la profession.....	21
Tableau 7: Répartition des emplois selon le secteur institutionnel (en %).....	22
Tableau 9: Répartition des emplois dans l'ensemble au Mali suivant la branche, le secteur d'activités et le sexe.....	22
Tableau 10: Répartition des emplois dans l'ensemble au Mali suivant le sexe et la situation dans la profession.....	23
Tableau 11: Répartition des emplois dans l'ensemble au Mali suivant le secteur institutionnel et le sexe	23
Tableau 12: Taux de salarisation de la population des 15 ans et plus par groupe d'âge et le sexe.....	23
Tableau 13: Taux de sous-emploi de la population des 15 ans et plus par groupe d'âge et par sexe	23
Tableau 14: Taux d'emploi informel de la population des 15 ans et plus groupe d'âge et par sexe	24
Tableau 15: Taux de chômage pour la population de 15 à 64 ans selon le groupe d'âge et le sexe.....	24
Tableau 16: Répartition des chômeurs au Mali suivant le sexe et le type d'emploi recherché.....	24
Tableau 17: Répartition des chômeurs au Mali suivant le sexe et la nature de l'emploi recherché	24
Tableau 18: Répartition des chômeurs au Mali suivant le sexe et le type d'employeur recherché	25
Tableau 19: Répartition des chômeurs au Mali suivant le sexe et la durée du chômage.....	25
Tableau 20: Migrants de 15 ans et plus ayant vécu à l'étranger suivant le sexe et le pays de migration	26
Tableau 21: Migrants de 15 ans et plus ayant vécu à l'étranger suivant la région et le pays de migration	27
Tableau 22: Migrants de 15 ans et plus ayant vécu à l'étranger suivant le sexe et la raison de retour (imposé ou forcé).....	28
Tableau 23: Migrants de 15 ans et plus ayant vécu à l'étranger suivant le sexe et la raison principale du retour au Mali.....	28
Tableau 24: Répartition des Centres par région et suivant leur état au moment de l'enquête.....	29
Tableau 25: Répartition des Centres fonctionnels selon la région et le statut	29
Tableau 26: Proportion des centres disposant d'un référentiel de formation par région et type de centre de formation (%).....	30
Tableau 27: Proportion des centres par région selon le type de formation (%).....	30
Tableau 28: Répartition par région des Centres dotés d'infrastructures sociales de base (en %).....	30
Tableau 29: Proportion des centres dotés d'infrastructures sociales complémentaires favorisant l'apprentissage par région (en %)	31
Tableau 30: Proportion des centres dotés d'autres infrastructures sociales complémentaires favorisant l'apprentissage par région (en %).....	31
Tableau 31: Proportion des centres dotés de bibliothèque, de laboratoire et d'internet (en %)	31
Tableau 32: Proportion des centres ayant au moins un partenariat avec le milieu professionnel selon la région et type de centre (en %).....	32
Tableau 33: Répartition des Centres selon la région et type de partenaire (en %).....	32
Tableau 34: Répartition des principaux ateliers.....	33
Tableau 35: État des installations et postes de travail des ateliers	34
Tableau 36: Etat des locaux (1/2)	35
Tableau 37: Etat des locaux (2/2)	36
Tableau 38: Source de financement des ateliers (1/2).....	37
Tableau 39: Etat des salles de cours et les locaux spécialisés	38
Tableau 40: caractéristiques de l'état des mobiliers collectifs	38
Tableau 41: caractéristiques de l'état des mobiliers de bureau	39
Tableau 42: Taux de satisfaction par rapport aux équipements lourds par atelier	40
Tableau 43: Taux de satisfaction par rapport aux équipements légers par atelier	41
Tableau 44: Ressources selon la source	42
Tableau 45: Répartition des dépenses	42
Tableau 46: Répartition du personnel administratif selon le niveau de diplôme et le sexe.....	43
Tableau 47: Répartition du personnel administratif selon la fonction et le sexe	43
Tableau 48: Répartition du personnel administratif selon le statut et la région de résidence.....	43
Tableau 49: Nombre d'heures moyen assuré par le personnel administratif selon le sexe et la région de résidence	44
Tableau 50: Nombre d'heures moyen assuré par le personnel administratif selon le statut et la région de résidence.....	44
Tableau 51: Répartition du personnel formateur selon le niveau de diplôme et le sexe	45
Tableau 52: Répartition du personnel formateur selon le statut et le niveau de diplôme	45
Tableau 53: Répartition du personnel formateur selon le statut et la région de résidence	45
Tableau 54: Répartition du personnel formateur selon le statut et la région de résidence	46
Tableau 55: Nombre d'heures moyen assuré par les formateurs selon le sexe et la région de résidence.....	46
Tableau 56: Nombre d'heures moyen assuré par les formateurs selon le statut et la région de résidence	46
Tableau 57: Répartition des apprenants selon la région et type de centre de formation	47
Tableau 58: Répartition des apprenants selon la région et le sexe	47

Tableau 59: Evolution des effectifs des apprenants des CFP de 2017 à 2021 selon les régions	47
Tableau 60: Répartitions des apprenants selon la classification des filière PRODEFPE et sexe	48
Tableau 61: Répartitions des apprenants selon la classification des filière PRODEFPE et sexe	49
Tableau 62: Répartition des apprenants selon le niveau de qualification à l'entrée et le sexe	50
Tableau 63: Répartition des apprenants selon le type de formation et la région	50
Tableau 64: Répartition des apprenants selon le statut de l'apprenant et la région	50
Tableau 65: Répartition des apprenants selon le niveau de qualification à la fin de la formation et le sexe	51
Tableau 66: Durée moyenne des formations par région et le sexe (en mois)	51
Tableau 67: Durée moyenne des formations selon statut de l'apprenant et le sexe (en mois)	51
Tableau 68: Proportion des centres fonctionnels disposant de répertoire de suivi des apprenant par région (%)	52
Tableau 69: Proportion des centres fonctionnels disposant de cellule d'insertion professionnelle par région (%)	52
Tableau 70: Proportion des centres ayant un dispositif de suivi de leur apprenant par région	52
Tableau 71: Répartition des sortants insérés provenant des centres ayant un dispositif de suivi de leur apprenant par région et type d'emploi	53
Tableau 72: Répartition des sortants insérés provenant des centres ayant un dispositif de suivi de leur apprenant selon le statut du centre	53

Liste des abréviations

ANPE	Agence nationale pour l'emploi
BAC	Baccalauréat
BT	Brevet de technicien
BTS	Brevet de technicien supérieur
CAP	Certificat d'aptitude professionnelle
CDD	Contrat à durée déterminée
CDI	Contrat à durée indéterminée
CHOM	Chômeur
CHOMO	Chômeur combiné à la main-d'œuvre potentielle
CREDD	Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable
CSP	Catégorie socioprofessionnelle
DEF	Diplôme d'études fondamentales
DEUG	Diplôme d'études universitaires générales
EMOP	Enquête modulaire permanent auprès des ménages
ENEM	Enquête nationale sur l'emploi auprès des ménages
FCFA	Franc de la communauté financière africaine
HUICOMA	Huilerie cotonnière du Mali
HMO	Population hors main-d'œuvre
HMOO	Autre Population hors main-d'œuvre
INSTAT	Institut national de la statistique
MO	Main-d'œuvre
MOE	Main-d'œuvre élargie
MOP	Main-d'œuvre potentielle
NCA	Non classé ailleurs
OG	Organisation gouvernementale
OI	Organisation internationale
ONEF	Observatoire national de l'emploi et de la formation
ONG	Organisation non gouvernementale
PAT	Population en âge de travailler
PEE	Population en emploi
PEJ	Programme emploi jeunes
PME/PMI	Petite et moyenne entreprise / Petite et moyenne industrie
POP	Population Ensemble
PT	Population au travail
PTNE	Population au travail non en emploi
RDC	République démocratique du Congo
SCA	Stratégie de croissance accélérée
SU1	Taux de chômage
SU2	Taux combiné du chômage et du sous-emploi lié au temps de travail
SU3	Taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle

SU4	Taux combiné du chômage, du sous-emploi lié au temps de travail et de la main-d'œuvre potentielle
TINA	Taux d'inactivité
U6	Enfant de moins de 6 ans
U15	Enfant de moins de 15 ans
U6-14	Enfant de 6-14 ans
UE6-14	Enfant de 6-14 ans en emploi
UEMOA	Union économique et monétaire ouest africaine
UNT6-14	Enfant de 6-14 ans non au travail
UT6-14	Enfant de 6-14 ans au travail
UTNE6-14	Enfant de 6-14 ans au travail et non en emploi

Avant-propos

L'élaboration et de la diffusion de cet annuaire statistique de l'emploi et de la formation professionnelle, édition 2022, me donne l'opportunité de rappeler que la problématique de l'emploi et de la formation professionnelle constitue un défi majeur à relever par les autorités politiques et administratives du pays. Aujourd'hui, encore, cette problématique est au centre des préoccupations des plus hautes autorités, et il ne me paraît pas superfétatoire de reprendre les propos d'un Président de la République qui disait que l'emploi des jeunes dans notre pays est assimilable à la question de sécurité nationale. Dès lors, il convient d'apprécier les énormes efforts consentis depuis des décennies pour lutter contre le chômage et l'insuffisance de qualification des jeunes. En témoignent au niveau institutionnel, l'adoption de la Politique Nationale de l'Emploi et de la Politique Nationale de Formation Professionnelle et la mise en œuvre de nombreux projets et programmes, notamment, le Programme Emploi Jeunes (PEJ I et II), le PRODEFPE, le PROCEJ, le FIER, l'ACEFOR, PAJE NIETA, etc.

La création de l'Observatoire de l'Emploi et de la Formation professionnelle et son érection en Observatoire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle participe de la volonté de disposer d'un instrument de mesure et d'analyse permettant de prendre les meilleures décisions pour lutter contre le chômage, la sous qualification et l'insuffisance de qualification des ressources humaines qui constituent, entre autres, des freins à l'investissement pour notre pays.

L'ONEF depuis sa création a mis un point d'honneur à réaliser plusieurs rapports, dont notamment celui sur le suivi-évaluation de la mise en œuvre des Politiques publiques d'emploi et de formation professionnelle. Dans ce cadre, il collabore avec plusieurs structures, publiques et privées pour la production régulière de données statistiques fiables. Ainsi, depuis sa création, l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation (ONEF) a mis à la disposition des utilisateurs, plusieurs rapports sur les principaux indicateurs de l'emploi au Mali.

Cependant, la production de données fiables par l'ONEF reste insuffisante aussi bien sur le marché du travail que sur les indicateurs de la formation professionnelle. Il faut rappeler que la disponibilité d'indicateurs joue un rôle très capital dans l'insertion professionnelle. Au Mali, la production de données implique plusieurs acteurs : l'État, les entreprises, les Organismes non Gouvernementaux, les centres de formation professionnelle, les particuliers etc.

Si une base de données a commencé à se structurer et se consolider dans le domaine de l'emploi, à l'inverse le domaine de la formation professionnelle reste marqué par l'absence d'annuaire statistique.

Pour rappel, pour impulser la formation professionnelle, le Gouvernement et ses partenaires ont convenu de lancer en 1996 le Projet de Consolidation de la Formation Professionnelle (PCFP) qui a permis de créer le FAFPA, l'OEF et le FPI (formation professionnelle initiale) et les UFAE. Dès lors, les interventions (actions de formation) en matière de formation professionnelle ont commencé à se développer tant au niveau des acteurs que du financement. Cette initiative s'est poursuivie pour aboutir en 2009 à l'adoption de la Politique Nationale de Formation Professionnelle et à l'adoption de son Plan d'actions en 2011 à travers le Programme Décennal de Développement de la Formation Professionnelle pour l'Emploi (PRODEFPE).

Je rappelle que le financement de la formation professionnelle est assuré au Mali par le Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA), le budget national, les PTF et les familles.

Compte tenu de la multiplicité des acteurs intervenant dans la formation professionnelle et de l'importance des financements orientés vers ce secteur, il est nécessaire de disposer de données statistiques régulières et fiables permettant d'évaluer les progrès réalisés, dans le domaine du développement des qualifications techniques et professionnelles. Ce faisant, une importance particulière sera accordée à la mise en place d'une base de données sur la formation professionnelle pour qu'elle soit mieux articulée à l'emploi dans un souci de rendre plus cohérentes les prises de décision relatives à la mise en œuvre des politiques et programmes dans le domaine de l'emploi et de la formation professionnelle.

La production de l'annuaire statistique 2022 amorce un véritable tournant dans la vision, et constitue pour les décideurs et les utilisateurs des informations sur l'emploi et la formation professionnelle un référentiel précieux.

L'annuaire statistique 2022 est articulé autour de quatre (3) axes : la présentation des structures du Département de l'emploi et de la formation professionnelle, les statistiques de l'emploi, les statistiques de la formation professionnelle et enfin le résumé des constats.

Je ne saurais clore mon propos sans remercier les autorités du ministère de l'Entreprenariat, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle pour les fortes recommandations, conseils et orientations, et toutes les structures publiques pour leur accompagnement et collaboration.

Je saisis l'occasion pour féliciter toute l'équipe qui a participé à l'élaboration de cet annuaire statistique sur l'emploi et la formation professionnelle.

Enfin, mes remerciements vont à l'endroit de l'ensemble des partenaires techniques et financiers pour la franche collaboration et les appuis/conseils et particulièrement à l'endroit de la Coopération Luxembourgeoise pour son engagement à financer la réalisation de cette édition de l'annuaire.

Le Directeur Général de l'ONEF

M. Boubacar DIALLO

1. Démarche méthodologique

Le présent annuaire a été élaboré sur la base des données de 2021, collectées et fournies par différentes sources. Il vise à mettre à disposition des indicateurs sur l'emploi et la formation professionnelle.

1.1. Les sources de données de l'emploi

Ces indicateurs ont été calculés sur la base des données collectées à partir de deux principales sources notamment la source administrative et la source d'enquête.

1.1.1. La source administrative

Les statistiques collectées auprès des structures de l'administration permettent de produire deux types d'indicateurs : les nouvelles créations d'emplois par le secteur privé et les nouvelles créations d'emplois par le secteur public.

1.1.1.1. Création d'emplois par le secteur privé

Toutes les statistiques relatives aux nouvelles créations d'emplois par le secteur privé proviennent des données collectées auprès des services de la Direction nationale du travail (DNT). L'Observatoire national de l'emploi et de la formation (ONEF) a désigné des points focaux au niveau des Directions régionales du travail et du District de Bamako. Ces points focaux remontent chaque trimestre, les données relatives aux nouvelles créations d'emplois par le secteur privé. Ces données proviennent des contrats de travail signés entre employeur et employés nouvellement recrutés. Ces contrats sont visés par les Services du travail.

1.1.1.2. Création d'emplois par le secteur public

Les emplois créés par le secteur public sont quant à eux collectés auprès des « Points focaux Emploi » des différents ministères de la république du Mali et des Projets et Programmes des Départements Ministériels, de la Direction nationale de la Fonction Publique et du Personnel pour les fonctionnaires de la Fonction Publique de l'État, de la Direction Générale des Collectivités pour les fonctionnaires des collectivités et la Direction des Ressources Humaines du Secteur de la Défense et de la Sécurité.

Les statistiques relatives aux créations d'emplois par le secteur public et le secteur privé permettent d'analyser l'offre d'emploi émanant des entreprises du secteur privé et des structures publiques.

1.1.2. La source de données Enquête modulaire et permanente auprès des ménages (EMOP)

Le deuxième type d'indicateur de l'emploi, présenté dans ce document est produit à partir des données du troisième passage de l'Enquête modulaire et permanente auprès des ménages (EMOP). Le troisième passage de cette enquête concerne le module emploi. Les données sont collectées par l'Institut national de la statistique (INSTAT) et transmises à l'Observatoire national de l'emploi et de la formation (ONEF) pour traitement et analyse.

L'EMOP est une enquête par sondage stratifiée à deux degrés à allocation proportionnelle au premier degré. Les huit régions du Mali (selon l'ancien découpage administratif) et le District de Bamako constituent les domaines d'études. L'échantillon estimé à 7 200 ménages, est représentatif selon le milieu de résidence de la population (urbain et rural) ainsi qu'au niveau des huit (8) régions et le District de Bamako.

Au premier degré, les unités primaires (sections d'énumération) sont tirées indépendamment dans chaque strate avec une probabilité proportionnelle à leur taille en ménages. Au second degré, les ménages sont tirés à probabilité égale dans la liste des ménages établie après dénombrement de la Section d'énumération (SE). Excepté la région de Kidal, dans chaque unité primaire (UP), un nombre constant de six (6) ménages est tiré au second degré. Le nombre de ménages a été réduit à 6192, dont 6091 ont participé au 3ème passage. Contrairement aux données administratives, les données de l'EMOP (module emploi) donnent la situation globale de l'emploi au niveau national.

1.2. Les sources de données de la formation professionnelle

Ces statistiques ont été produites sur la base des données collectées auprès des Centres de formation professionnelle, privés et publics agréés par le Ministère en charge de l'emploi et de la formation professionnelle. La collecte a été réalisée sur toute l'étendue du territoire à l'exception de la région de Kidal. A cet effet, un questionnaire a été adressé aux Centres. Les données collectées concernaient entre autres les aspects ci-après : localisation des centres, date de création, effectifs par filière ou spécialité et par type de formation, effectifs des formateurs par spécialité et par type de formation.

L'analyse a consisté à décrire les résultats selon un plan préalablement conçu. La rédaction de l'annuaire a été faite par une équipe composée des techniciens de l'ONEF.

2. Présentation des structures en charge de l'emploi et de la formation professionnelle

Dans le cadre de la mise en œuvre des politiques de l'emploi et de la formation professionnelle, le Ministère en charge de l'emploi et de la formation professionnelle a sous sa tutelle des Directions centrales, agences d'exécution, projets et programmes et des services rattachés.

2.1. Les structures en charge de l'emploi

2.1.1. Direction nationale de l'emploi

Créée en 2002 selon la Loi N° 02-070 du 19 décembre 2002, la Direction Nationale de l'Emploi (DNE) a pour mission l'élaboration, le suivi et l'actualisation de la politique de l'emploi. En outre, elle est chargée de mener des études sur l'emploi pouvant déboucher sur des propositions concrètes de mesures de promotion de l'emploi ou de consolidation des emplois existants, ainsi que des études d'évaluation des dispositifs de la politique de l'emploi.

Ces études visent à faciliter le pilotage de la politique de l'emploi par le ministère en charge de l'emploi et de la formation professionnelle et son adaptation constante à l'évolution du marché du travail.

La DNE veille également à la prise en compte de l'emploi dans les actions de développement. Enfin, elle est chargée du suivi des relations avec les institutions internationales ou sous régionales en charge de la problématique de l'emploi.

Plusieurs agences, projets et programmes réalisent des actions qui concourent à la mise en œuvre de la Politique Nationale de l'Emploi.

2.1.2. L'Agence nationale pour l'emploi

L'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) est un Établissement Public à caractère Administratif doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Elle a pour mission de contribuer à la mise en œuvre de la Politique Nationale de l'Emploi.

A ce titre, elle est chargée de :

- procéder à la prospection, à la collecte des offres d'emploi auprès des employeurs et à la mise en relation de l'offre et de la demande d'emploi ;
- d'assurer l'accueil, l'information et l'orientation des demandeurs d'emplois ;
- de promouvoir l'auto-emploi à travers l'information et l'orientation des futurs employeurs ;
- de réaliser toutes activités en relation avec les missions qui lui seraient confiées par l'État, les collectivités territoriales ou les établissements publics ;
- de réaliser toutes études sur l'emploi et la formation professionnelle ;
- de concourir à la mise en œuvre des activités de formation professionnelle, de perfectionnement, de reconversion et d'insertion ;
- de concevoir et mettre en œuvre des mécanismes et des actions destinées à assurer la promotion de l'emploi, notamment de l'emploi féminin, pour des personnes en situation de handicap.

2.1.3. L'Agence pour la Promotion de l'emploi des Jeunes (APEJ)

La mission de l'APEJ est de concourir à la promotion de l'emploi pour les jeunes Maliens, hommes et femmes de 15 à 40 ans, en milieu rural et urbain, résidant ou expatrié, en facilitant leur accès au marché du travail et au crédit. Le Programme Emploi Jeunes (PEJ) qui comprenait 4 composantes dans sa phase initiale (PEJ1) en 2004 a été recentré sur 3 composantes dans sa deuxième génération (PEJ2) dont le démarrage a commencé en 2011 :

1. Employabilité des jeunes : cette composante vise à renforcer l'employabilité des jeunes à travers le stage de formation professionnelle (SFP), le stage de qualification professionnelle (SQP), l'apprentissage, la reconversion/adaptation, les chantiers-écoles/HIMO (pavage, dallage de roches, pistes rurales, aménagements hydro agricoles, forêts) ;
2. Entrepreneuriat : cette deuxième composante vise à développer l'esprit d'entreprise, par l'information et la sensibilisation à l'entrepreneuriat, la formation en entrepreneuriat, l'aide et l'assistance des jeunes à l'élaboration de leurs plans d'affaires, l'appui/conseils des promoteurs des projets et enfin le Développement du système d'incubation.
3. Financements de projets : cette dernière composante a pour objet de renforcer le dispositif de financement des projets des jeunes par le financement de projets, la garantie des projets, l'appui/conseil en vue d'accéder au crédit et le suivi des projets financés.

2.2. Les projets et programmes d'appui à l'emploi

2.2.1. Le Programme national d'action pour l'emploi en vue de la réduction de la pauvreté (PNA/ERP)

Ce Programme mis en œuvre depuis août 2002 et rattaché au ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle est un instrument d'action pour la mise en œuvre de la Politique Nationale de l'Emploi (PNE) du Mali. L'objectif global du PNA/ERP est de contribuer, par l'emploi, à l'insertion sociale des couches les plus vulnérables en vue de réduire la pauvreté.

Les objectifs spécifiques consistent à :

- permettre aux couches sociales les plus démunies d'accéder au financement que les institutions financières ne peuvent leur accorder ;
- contribuer à autonomiser par l'emploi, les couches les plus vulnérables et les faire ainsi participer à l'activité économique nationale.

Le PNA/ERP intervient à la demande du public cible (individus, groupements organisés, etc.), sur orientation du Département ou à partir d'initiatives propres. Il finance les activités génératrices de revenus ou celles participant à la pérennisation des emplois existants.

2.2.2. Projet de Formation professionnelle, Insertion et appui à l'Entrepreneuriat des jeunes Ruraux (FIER)

L'objectif de développement de FIER est de promouvoir l'accès des jeunes ruraux, femmes et hommes, à des opportunités d'insertion et d'emplois attractifs et rentables dans l'agriculture et les activités économiques connexes. Le Projet cible les jeunes ruraux âgés de 15 à 40 ans, en quête d'une situation professionnelle et est décliné en trois composantes :

1. Capacités institutionnelles et renforcement de l'offre de formation ;
2. Insertion et appui aux initiatives des jeunes ruraux ;
3. Coordination et gestion.

Le coût global du Projet est d'environ 28 milliards de francs CFA pour une durée de 8 ans.

2.2.3. Projet de Développement des compétences et emploi des jeunes (PROCEJ)

L'Objectif de Développement du Projet (PDO) est d'améliorer l'éducation et la formation pour l'employabilité et les possibilités d'emplois créés par le secteur privé pour les jeunes au Mali. Le projet était destiné aux jeunes âgés de 15 à 35 ans sur l'ensemble du territoire.

Il a trois composantes que sont :

1. L'éducation et la formation pour l'employabilité ;
2. La création d'emplois pour les jeunes par le secteur privé ;
3. Le renforcement institutionnel et gestion du projet.

Le coût total du Projet est estimé à 32,5 milliards de francs FCFA sur une durée de 5 ans.

2.3. Les structures en charge de la formation professionnelle

Ces structures sont composées d'un service central (Direction nationale de la formation professionnelle) et des services à autonomie financière, dotés de la personnalité morale (FAFPA, INIFORP).

2.3.1. Direction nationale de la formation professionnelle (DNFP)

La Direction Nationale de la Formation Professionnelle est créée par la Loi N°02- 071 du 19 décembre 2002. Elle veille à la mise en œuvre la Politique Nationale de Formation Professionnelle (2009). A cet effet, elle est chargée de :

- ✓ veiller à la consolidation et au développement des acquis de la formation professionnelle ;
- ✓ élaborer, suivre et évaluer les stratégies et programmes nationaux de formation professionnelle ;
- ✓ définir les modalités d'appui conseil aux Collectivités Territoriales et organismes publics et privés ;
- ✓ élaborer et coordonner les stratégies de reconversion professionnelle ;
- ✓ élaborer la réglementation régissant le dispositif de la formation professionnelle et veiller à en assurer l'application ;

- ✓ développer les stratégies de promotion des filières de formation professionnelle
- ✓ mener toutes recherches et études relatives à la formation professionnelle continue, qualifiante et par apprentissage ;
- ✓ proposer les mesures nécessaires à la promotion de la formation professionnelle et à l'adéquation de la formation à l'emploi ;
- ✓ appuyer les Collectivités Territoriales dans l'élaboration des schémas directeurs de formation professionnelle et technique.

2.3.2. Fonds d'appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage (FAFPA)

Le Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA) est créé par la Loi N° 97-023 du 14 Avril 1997 modifiée par la Loi N° 06-057 du 04 décembre 2006. C'est un Établissement Public à caractère Administratif (EPA) doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Il a pour mission essentielle de contribuer à la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de Formation Professionnelle Qualifiante, Continue et par Apprentissage.

A ce titre, il est chargé de :

- apporter une assistance technique et financière aux entreprises, opérateurs économiques des secteurs moderne et non structuré, ainsi qu'aux organismes privés et parapublics de droit malien dans le cadre de l'élaboration et de la réalisation de leurs plans et projets de formation ou d'équipement ;
- mener des études spécifiques pour mieux informer les décideurs sur les orientations du Fonds.

2.3.3. Institut national d'ingénierie de formation professionnelle (INIFORP)

L'INIFORP est un Établissement Public à Caractère Scientifique & Technologique (EPST), créé en août 2013 par l'ordonnance n° 2013-009/P-RM du 28 août 2013. Le Décret N°2013-672/P-RM du 28 août 2013 en détermine l'organisation et fixe ses modalités de fonctionnement.

Il a pour mission de :

- participer à l'élaboration des référentiels de formation professionnelle et d'appuyer leur implantation au sein des organismes de formation professionnelle ;
- produire les outils et moyens pédagogiques et didactiques nécessaires à la bonne application de ces référentiels ;
- apporter un appui-conseil aux services publics, aux collectivités locales et aux entreprises dans le domaine de l'ingénierie de la formation professionnelle ;
- promouvoir la recherche appliquée à l'ingénierie et à l'innovation pédagogique dans le domaine de la formation professionnelle ;
- faire le diagnostic des problèmes des entreprises, évaluer leurs besoins de formation et procéder à l'évaluation des formations effectuées par les structures de formation.

2.4. Les projets et programmes d'appui à la formation professionnelle

2.4.1. Programme Décennal de Développement de la Formation Professionnelle pour l'Emploi (PRODEFPE)

Le Programme Décennal de Développement de la Formation Professionnelle pour l'Emploi (PRODEFPE) est la traduction opérationnelle en plan d'actions de la Politique Nationale de Formation Professionnelle. Le PRODEFPE traduit la priorité que le pays attache à la qualification des ressources humaines comme élément constitutif d'une croissance durable et créatrice de richesse, de valeur ajoutée et d'emplois.

C'est un programme fondé sur l'atteinte d'objectifs d'avenir que le Mali s'est fixés en vue de réduire la pauvreté et de transformer les fruits de la croissance en développement durable tant au plan économique que social. Le PRODEFPE a pour objet le développement des compétences en vue de l'exercice d'un métier ou d'un emploi dans les secteurs productifs, quel que soit le mode d'acquisition (entreprises, ateliers, milieu rural, apprentissages traditionnels et restructurés).

Le PRODEFPE fédère quatorze Ministères appelés Départements opérateurs. Chaque Ministère opérateur est autonome dans sa gestion des données techniques et budgétaires fondées sur des objectifs citoyens définis.

L'objectif global est de contribuer à la réalisation des objectifs de croissance à travers la qualification et le développement des compétences des ressources humaines.

Les objectifs spécifiques sont au nombre de cinq (5) :

- développer les compétences professionnelles de base ;
- renforcer les compétences des actifs des secteurs productifs ;
- assurer l'insertion socio-professionnelle des femmes et des hommes, personnes cibles du programme ;
- améliorer l'image de la formation professionnelle ;
- améliorer la communication.

2.4.2. Amélioration de la Compétitivité des Entreprises par la Formation Professionnelle (ACEFOR)

Le Projet est financé par l'Agence Française de Développement (AFD) et mis en œuvre par le Consortium GRET-FORANIM Consult. Le coût total du projet est de 5,9 milliards de francs CFA.

Les activités du projet portent principalement sur :

- ✓ l'amélioration de la qualité du dispositif de formation professionnelle dans le domaine para-agricole dans les régions de Sikasso et de Ségou en formant des formateurs (formateurs permanents et potentiels formateurs au sein des entreprises), en améliorant l'organisation et la gestion des centres de formation professionnelle tout en favorisant leur mise en réseau ;

- ✓ la création d'une nouvelle offre de formation : formation initiale qualifiante et formation continue visant les métiers et emplois porteurs dans les domaines de la transformation de produits agricoles, la maintenance des équipements agricoles, la gestion de l'eau et l'irrigation, la gestion des intrants agricoles, l'entrepreneuriat agricole ;
- ✓ l'implication des professionnels (entreprises) des secteurs concernés dans la mise en œuvre des activités d'insertion et de formation professionnelle ;
 - ✓ le renforcement institutionnel et le développement des partenariats (Conseils Régionaux, Directions Régionales de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Observatoire National de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Institut National d'Ingénierie de Formation Professionnelle, Organisations Professionnelles, etc.).

2.4.3. Projet « Contribution à l'insertion professionnelle et au renforcement de la résilience des jeunes en milieu rural dans le centre sud au Mali »

Le projet est mis en œuvre conjointement par le Ministère en charge de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, ministère de l'Agriculture, Collectivités territoriales locales, LuxDev, BIT, Organisations Paysannes (OP), SOS faim pour un coût global de 817,5 millions de francs CFA et une durée de 2 ans. Le Projet vise à contribuer à la réduction de la pauvreté des jeunes ruraux des régions de Ségou et Sikasso à travers leur insertion professionnelle dans les chaînes de valeur des filières agroalimentaires porteuses (riz, fonio, sésame).

Les zones d'intervention du projet sont les suivantes :

- le cercle de Ségou : Dioro, Katiéna, N'Koumandougou et Sakoïba,
- le cercle Bla : Koulougou, Fani, Touna, Falo
- le cercle de San : Sy, Tene, Kimparana et San ;
- le cercle de Tominian : Tominian, Fangasso, Timissa et Mandiakuy.
- le cercle de Yorosso : (Boura, Mahou, Koumbia et Yorosso).

2.5. Les Structures transversales

2.5.1. Direction des Finances et du Matériel (DFM)

La Direction des Finances et du Matériel a été créée suivant l'Ordonnance n°09-010/P-RM du 4 mars 2009 portant création des Directions des Finances et du Matériel (DFM), ratifiée par la Loi N° 09/010/ANRM du 9 juin 2009.

Elle a pour mission d'élaborer, au niveau du département ou du groupe de départements ministériels les éléments de la politique nationale dans les domaines de la gestion des ressources financières et matérielles et l'approvisionnement des services publics.

A cet effet, elle est chargée :

- ✓ d'élaborer le budget du département ou du groupe de départements ministériels et en assurer l'exécution ;
- ✓ d'assurer l'exécution des fonds publics mis à la disposition du département ou d'un groupe de départements ministériels
- ✓ de procéder à l'établissement des différents comptes administratifs y relatifs ;
- ✓ d'assurer l'approvisionnement du département ou du groupe de départements ministériels d'assurer la tenue de la comptabilité matière.

2.5.2. Direction des Ressources Humaines (DRH)

La Direction des Ressources Humaines est créée par l'ordonnance N° 09-009/P-RM du 4 mars 2009, ratifiée par la Loi N°09-011 du 9 juin 2009. Elle s'occupe à la fois des secteurs de la jeunesse, de l'emploi, des sports et de la culture. Elle a pour mission d'élaborer, au niveau des départements ministériels du secteur, les éléments de la politique nationale dans le domaine de la gestion et du développement des ressources humaines.

A cet effet, elle est chargée de :

- ✓ concevoir et mettre en œuvre les plans et programmes de développement des ressources humaines ;
- ✓ appliquer la législation régissant les ressources humaines ;
- ✓ assurer la gestion des cadres organiques des services du département ou du groupe de départements ministériels ;
- ✓ assurer le suivi du système d'information et de communication sur les ressources humaines ;
- ✓ apporter un appui-conseil aux chefs de service du département ou du groupe de départements ministériels dans le domaine de la gestion des ressources humaines ; assurer le suivi et le développement du dialogue social.

2.5.3. Observatoire National de l'Emploi et de la Formation (ONEF)

L'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation (ONEF) est un Etablissement Public à caractère Scientifique et Technologique (EPST), créé par ordonnance N° 2013-024/P-RM du 30 décembre 2013, ratifiée par la Loi N°2014-012 du 26 Mai 2014. Sa mission principale est de faire des études et de la recherche afin de fournir aux décideurs et aux usagers des informations fiables et régulièrement actualisées sur le marché du travail, au niveau national et régional, pour une meilleure régulation du marché. Il contribue également à instaurer une meilleure adéquation entre les besoins et les potentialités de l'économie, d'une part, et le système de formation, d'autre part.

A ce titre, il est chargé de :

- ✓ mener toute recherche ou étude dans le domaine de l'emploi et de la formation ;

- ✓ collecter, centraliser, traiter, analyser et diffuser les informations sur le marché du travail ;
- ✓ mettre à la disposition du public et des décideurs publics et privés les éléments de compréhension et d'orientation en matière de création d'emploi et d'amélioration de l'adéquation de la formation aux possibilités présentes et futures du marché du travail ;
- ✓ déterminer régulièrement les filières porteuses en potentiel de création d'emploi ;
- ✓ analyser l'incidence des décisions et mesures législatives et réglementaires sur l'emploi et la formation ;
- ✓ analyser l'incidence des investissements sur l'emploi et la formation ;
- ✓ créer une base de données sur l'emploi et la formation.

2.5.4. Cellule d'appui à la décentralisation déconcentration (CADD)

La création de la Cellule d'Appui à la Décentralisation Déconcentration de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (CADD/MEFP) participe de la mise en œuvre des mesures juridiques et institutionnelles édictées par l'Instruction N° 08-0003/PM-RM du 21 Novembre 2008 qui vise de façon progressive et concertée une plus grande effectivité du transfert de compétences et des ressources de l'État aux Collectivités Territoriales.

Elle est chargée :

- ✓ d'impulser et de suivre le processus de la mise en œuvre des transferts de compétences et de ressources de l'État aux collectivités territoriales dans le domaine de l'emploi et de la formation professionnelle ;
- ✓ élaborer et actualiser le plan triennal de transfert de compétences et de ressources du Ministère aux collectivités territoriales ;
- ✓ de concevoir et de diffuser les outils d'accompagnement des collectivités dans l'exercice de leurs compétences en matière d'emploi et de formation professionnelle ;
- ✓ de participer à la préparation et au suivi des accords de coopération avec les partenaires techniques et financiers dans l'accompagnement de la politique de mise en œuvre de la décentralisation ;
- ✓ d'appuyer les services du Ministère dans la planification de leurs activités liées à la décentralisation.

3. Les statistiques sur l'emploi

A ce niveau, nous présentons d'une part, les statistiques sur les nouvelles créations d'emplois, enregistrées en 2021 à partir des sources administratives et, d'autre part, les statistiques sur la situation globale de l'emploi au Mali en 2021. Ces dernières statistiques proviennent de l'Enquête modulaire et permanente auprès des ménages, réalisée par l'Institut national de la statistique (INSTAT).

3.1. Les statistiques sur les nouvelles créations d'emplois

Ces statistiques proviennent des sources administratives. Elles permettent de produire des indicateurs sur les emplois créés par le secteur privé et le secteur public.

3.1.1. Les emplois créés par le secteur privé

Tableau 1: Répartition du nombre d'emplois créés par le secteur privé, enregistrés par branche d'activité, type de contrat et par sexe

Branches d'activités	Type de Contrat						Total
	CDD			CDI			
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble	
Agriculture, Sylviculture, Pêche	153	35	188	112	23	135	323
Activités Extractives	1 370	90	1 460	1 039	78	1 117	2 577
Activités de Fabrication	1 032	54	1 086	417	27	444	1 530
Production et Distribution D'électricité et de Gaz	54	4	58	46	3	49	107
Production et Distribution d'Eau, Assainissement, Traitement des Déchets et Dépollution	67	27	94	52	19	71	165
Construction	200	10	210	164	16	180	390
Commerce	300	82	382	341	96	437	819
Transports et Entreposage	118	11	129	78	6	84	213
Hébergement et Restauration	167	53	220	118	41	159	379
Information et Communication	38	20	58	37	8	45	103
Activités Financières et d'Assurance	223	106	329	210	77	287	616
Activités Immobilières	42	2	44	89	4	93	137
Activités Spécialisées, Scientifiques et Techniques	380	97	477	337	92	429	906
Activités de Services de Soutien et de Bureau	2 888	806	3 694	2 530	470	3 000	6 694
Activités d'Administration Publique	394	180	574	417	122	539	1 113
Enseignement	464	209	673	673	170	843	1 516
Activités pour la Santé Humaine et l'Action Sociale	1 384	681	2 065	950	725	1 675	3 740
Activités Artistiques, Sportives et Récréatives	19	5	24	8	1	9	33
Autres Activités de Services N.C.A.	1 029	340	1 369	280	62	342	1 711
Activités Spéciales des Ménages	7	4	11	7	5	12	23
Activités des Organisations Extraterritoriales	1 082	322	1 404	438	94	532	1 936
Ensemble	11 411	3 138	14 549	8 343	2 139	10 482	25 031

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données collectées auprès de la Direction Nationale du Travail (DNT) en 2021

Tableau 2: Répartition du nombre d'emplois créés par le secteur privé, enregistrés par Région, type de contrat et par sexe

Région	CDD			CDI			Ensemble
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble	
Kayes	1 560	252	1 812	1 295	265	1 560	3 372
Koulikoro	560	258	818	924	241	1 165	1 983
Sikasso	234	41	275	257	93	350	625
Ségou	1 430	280	1 710	614	264	878	2 588
Mopti	1 080	377	1 457	387	137	524	1 981
Tombouctou	591	155	746	214	52	266	1 012
Gao	74	24	98	9	1	10	108
Kidal	56	24	80	52	9	61	141
Ménaka	84	18	102	39	1	40	142
Bamako	5 742	1 709	7 451	4 552	1 076	5 628	13 079
Ensemble	11 411	3 138	14 549	8 343	2 139	10 482	25 031

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données collectées auprès de la Direction Nationale du Travail (DNT) en 2021

Tableau 3: Répartition du nombre d'emplois créés par le secteur privé par trimestre, type de contrat et par sexe

Trimestre	CDD			CDI			Ensemble
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble	
Trimestre 1	3 364	905	4 269	2 138	885	3 023	7 292
Trimestre 2	2 979	874	3 853	2 023	372	2 395	6 248
Trimestre 3	2 550	715	3 265	2 121	512	2 633	5 898
Trimestre 4	2 518	644	3 162	2 061	370	2 431	5 593
Ensemble	11 411	3 138	14 549	8 343	2 139	10 482	25 031

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données collectées auprès de la Direction Nationale du Travail (DNT) en 2021

3.1.1. Les emplois créés par le secteur public

Tableau 4: Répartition du nombre d'emplois créés par le secteur employeur public par sexe en 2021

Type d'emploi public	Homme	Femme	Ensemble
Recrutements dans les fonctions Publiques d'État et des Collectivités et des Forces armées et de Sécurité	108	21	129
Emplois générés par les Projets, Programmes d'investissement	1 490	647	2 137
Emplois générés par les projets, programmes et agences d'insertion (auto-emplois)	11 854	16 444	28 298
Ensemble	13 452	17 112	30 564

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par les points focaux des Départements Ministériels, 2021

3.2. Les statistiques sur la situation globale de l'emploi au Mali

Les indicateurs de l'emploi, du chômage, du sous-emploi et de la migration professionnelle sont présentés dans cette section. Ces statistiques sont produites à partir des données de l'EMOP 2021.

3.2.1. Emploi

Tableau 5: Ratios emploi/population en âge de travailler

		Homme	Femme	Ensemble
Milieu	Urbain	67,1	33,2	48,9
	Bamako	65,7	33,3	48,3
	Autre urbain	69,4	32,9	49,9
	Rural	80,2	48,9	63,6
Age	15 - 24 ans	53,7	33,8	43,0
	25 - 35 ans	89,6	50,0	66,0
	36 - 40 ans	95,5	54,0	72,8
	41 - 64 ans	92,6	52,9	73,1
	Plus de 64 ans	47,5	25,8	39,2
Éducation	Aucun	82,1	47,4	62,0
	Fondamental	75,0	43,4	61,0
	Secondaire	50,3	22,8	38,7
	Supérieur	62,8	33,8	54,5
Ensemble	77,2	45,3	60,2	

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données de l'EMOP (2021)

Tableau 6: Répartition des emplois par caractéristique socioprofessionnelle (en %)

Catégorie socioprofessionnelle dans l'activité principale	Homme	Femme	Ensemble
Cadre supérieur	0,6	0,3	0,5
Cadre moyen	2,1	1,0	1,6
Employé/ouvrier	5,5	2,2	4,2
Manœuvre	1,9	0,7	1,4
Employeur	0,7	0,2	0,5
Propre compte	62,9	71,2	66,2
Apprenti	1,5	0,4	1,1
Aide familial	24,7	24,0	24,4
Ensemble	100	100	100

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données de l'EMOP (2021)

Tableau 7: Répartition de l'ensemble de la population 15 ans ou plus occupée suivant le sexe et la situation dans la profession

		Salarié agricole	Salarié non agricole	Indépendant agricole	Indépendant non agricole	Aide-familial agricole	Aide-familial non agricole	Ensemble
Sexe	Homme	0,3	9,7	45,4	19,4	23,5	1,7	100
	Femme	0,0	4,1	43,8	26,7	21,1	4,3	100
Milieu	Urbain	0,3	30,7	8,1	54,9	2,2	3,7	100
	Bamako	0,2	38,1	1,4	56,8	0,1	3,4	100
	Autre urbain	0,6	18,7	19,0	51,8	5,6	4,3	100
	Rural	0,2	2,2	53,0	14,9	27,1	2,5	100
Age	15 - 24 ans	0,2	6,7	20,7	17,2	48,3	6,8	100
	25 - 35 ans	0,3	9,0	40,2	23,5	24,7	2,4	100
	36 - 40 ans	0,1	8,6	47,9	24,8	16,4	2,1	100
	41 - 64 ans	0,2	6,9	59,9	23,3	8,8	1,0	100
	Plus de 64 ans	0,1	1,7	67,1	23,5	7,0	0,7	100
Éducation	Aucun	0,2	2,8	53,1	19,3	22,0	2,7	100
	Fondamental	0,1	10,6	27,9	30,9	27,6	2,9	100
	Secondaire	0,3	49,9	10,5	26,0	10,1	3,3	100
	Supérieur	1,4	72,9	4,8	18,6	1,8	0,4	100
Ensemble	0,2	7,5	44,7	22,3	22,5	2,7	100	

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données de l'EMOP (2021)

Tableau 8: Répartition des emplois selon le secteur institutionnel (en %)

	Homme	Femme	Ensemble
Secteur public	3,0	1,4	2,3
Entreprise privée formelle	0,8	0,2	0,5
Entreprise privée informelle	71,1	74,7	72,6
ONG. OI. Association	0,8	0,4	0,6
Personnel de maison	24,4	23,4	24,0
Ensemble	100	100	100

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données de l'EMOP (2021)

Tableau 9: Répartition des emplois dans l'ensemble au Mali suivant la branche, le secteur d'activités et le sexe

Branche d'activité principale	Homme		Femme		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Agriculture	2 601 703	69,2	1 629 562	64,9	4 231 264	67,5
Agriculture	2 570 262	68,4	1 607 337	64,0	4 177 598	66,6
Sylviculture	4 538	0,1	18 221	0,7	22 759	0,4
Pêche	26 903	0,7	4 004	0,2	30 907	0,5
Industrie	399 622	10,6	267 898	10,7	667 520	10,6
Extractive	79 682	2,1	34 180	1,4	113 862	1,8
Activités de Fabrication	203 633	5,4	232 558	9,3	436 191	7,0
Production et Distribution D'électricité et de Gaz	7 261	0,2	405	0,0	7 666	0,1
Production et Distribution d'Eau, Assainissement, Traitement des Déchets et Dépollution	1 208	0,0	384	0,0	1 592	0,0
Construction	107 837	2,9	371	0,0	108 208	1,7
Commerce	365 829	9,7	399 540	15,9	765 369	12,2
Commerce réparation	66 744	1,8	234	0,0	66 978	1,1
Commerce en gros	94 329	2,5	17 348	0,7	111 677	1,8
Commerce en détail	204 756	5,4	381 958	15,2	586 714	9,4
Services	391 222	10,4	214 455	8,5	605 677	9,7
Transports	83 921	2,2	397	0,0	84 319	1,3
Entreposage	7 538	0,2	371	0,0	7 909	0,1
Hébergement et Restauration	4 314	0,1	11 209	0,4	15 523	0,2
Information et Communication	7 090	0,2	1 229	0,0	8 318	0,1
Activités Financières et d'Assurance	5 897	0,2	2 238	0,1	8 135	0,1
Activités Immobilières	3 691	0,1	344	0,0	4 035	0,1
Activités Spécialisées, Scientifiques et Techniques	17 880	0,5	3 585	0,1	21 465	0,3
Activités de Services de Soutien et de Bureau	34 825	0,9	7 506	0,3	42 331	0,7
Activités d'Administration Publique	43 803	1,2	10 542	0,4	54 345	0,9
Enseignement	57 646	1,5	20 975	0,8	78 621	1,3
Activités pour la Santé Humaine et l'Action Sociale	21 027	0,6	15 255	0,6	36 282	0,6
Activités Artistiques, Sportives et Récréatives	8 233	0,2	16 097	0,6	24 331	0,4
Autres Activités de Services N.C.A.	55 978	1,5	36 266	1,4	92 244	1,5
Activités Spéciales des Ménages	13 451	0,4	43 529	1,7	56 980	0,9
Activités des Organisations Extraterritoriales	0	0,0	0	0,0	0	0,0
ND	25 929	0,7	44 910	1,8	70 839	1,1
Ensemble	3 758 376	100,0	2 511 455	100,0	6 269 831	100,0

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données de l'EMOP (2021)

Tableau 10: Répartition des emplois dans l'ensemble au Mali suivant le sexe et la situation dans la profession

Situation dans la profession	Homme	Femme	Ensemble
Salarié	377 291	104 450	481 742
Patron, travailleurs indépendants	2 025 574	1 654 983	3 680 557
Associés	351 012	106 199	457 212
Apprenti, aide familial	978 570	600 912	1 579 482
Non défini	25 929	44 910	70 839
Ensemble	3 758 376	2 511 455	6 269 831

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données de l'EMOP (2021)

3.2.2. Situation dans la profession par secteur d'activité

Tableau 11: Répartition des emplois dans l'ensemble au Mali suivant le secteur institutionnel et le sexe

Secteur institutionnel	Homme	Femme	Ensemble
Secteur public	128 512	46 397	174 909
Entreprise privée formelle	22 828	2 578	25 406
Entreprise privée informelle	2 522 117	2 158 921	4 681 038
ONG, Organisations internationales, association	85 136	14 321	99 457
Personnel de maison	569 691	461 807	1 031 498
Ensemble	3 328 285	2 684 023	6 012 308

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données de l'EMOP (2021)

Tableau 12: Taux de salarisation de la population des 15 ans et plus par groupe d'âge et le sexe

Groupe d'âge des individus	Homme	Femme	Ensemble
15 - 19 ans	3,6	10,5	6,4
20 - 24 ans	10,1	3,9	7,3
25 - 29 ans	13,2	4,8	9,2
30 - 34 ans	14,3	4,2	9,9
35 - 39 ans	13,0	3,5	9,2
40 - 44 ans	12,4	3,1	8,6
45 - 49 ans	11,9	2,3	8,3
50 -54 ans	9,0	3,2	6,7
55 - 59 ans	6,6	1,5	4,9
60 - 64 ans	4,8	1,7	4,0
65 ans et plus	2,2	0,6	1,8
Ensemble	10,0	4,2	7,7

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données de l'EMOP (2021)

Tableau 13: Taux de sous-emploi de la population des 15 ans et plus par groupe d'âge et par sexe

Groupe d'âge des individus	Homme	Femme	Ensemble
15 - 19 ans	11,3	21,7	15,5
20 - 24 ans	7,3	22,1	13,9
25 - 29 ans	9,8	24,0	16,6
30 - 34 ans	7,7	23,2	14,5
35 - 39 ans	7,9	24,7	14,6
40 - 44 ans	9,6	24,0	15,4
45 - 49 ans	10,0	25,7	15,8
50 -54 ans	6,8	20,2	12,0
55 - 59 ans	9,3	22,5	13,7
60 - 64 ans	10,3	28,5	15,0
65 ans et plus	16,1	27,0	18,8
Ensemble	9,3	23,5	15,0

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données de l'EMOP (2021)

Tableau 14: Taux d'emploi informel de la population des 15 ans et plus groupe d'âge et par sexe

Groupe d'âge des individus	Homme	Femme	Ensemble
15 - 19 ans	96,6	95,7	96,2
20 - 24 ans	96,4	95,4	95,9
25 - 29 ans	94,7	96,4	95,6
30 - 34 ans	91,5	95,7	93,6
35 - 39 ans	91,7	93,3	92,4
40 - 44 ans	93,4	95,4	94,2
45 - 49 ans	91,3	96,2	93,4
50 - 54 ans	93,9	94,7	94,2
55 - 59 ans	91,3	94,9	92,5
60 - 64 ans	95,4	94,8	95,2
65 ans et plus	98,2	100	98,6
Ensemble	93,8	95,4	94,5

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données de l'EMOP (2021)

3.2.3. Chômage

Tableau 15: Taux de chômage pour la population de 15 à 64 ans selon le groupe d'âge et le sexe

Groupe d'âge des individus	Homme	Femme	Ensemble
15 - 19 ans	12,5	21,5	16,3
20 - 24 ans	9,0	12,5	10,5
25 - 29 ans	8,9	11,4	10,1
30 - 34 ans	6,1	10,7	8,2
35 - 39 ans	4,0	8,2	5,7
40 - 44 ans	3,3	7,4	5,0
45 - 49 ans	4,2	12,9	7,6
50 - 54 ans	2,2	15,5	7,8
55 - 59 ans	0,7	0,4	0,6
60 - 64 ans	0,2	0,9	0,4
65 ans et plus	0,2	0,2	0,2
Ensemble	5,4	11,2	7,8

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données de l'EMOP (2021)

Tableau 16: Répartition des chômeurs au Mali suivant le sexe et le type d'emploi recherché

Type d'emploi recherché	Homme	Femme	Ensemble
Salarié	60 142	37 332	97 473
Indépendant	10 282	16 488	26 770
Indifférent	205 570	250 954	456 524
Ensemble	275 993	304 774	580 767

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données de l'EMOP (2021)

Tableau 17: Répartition des chômeurs au Mali suivant le sexe et la nature de l'emploi recherché

Nature de l'emploi recherché	Homme	Femme	Ensemble
Plein temps	63 120	44 406	107 526
Temps partiel	3 531	8 823	12 354
Temporaire	180 912	208 067	388 979
Indifférent	28 431	43 478	71 908
Ensemble	275 993	304 774	580 767

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données de l'EMOP (2021)

Tableau 18: Répartition des chômeurs au Mali suivant le sexe et le type d'employeur recherché

Type d'employeur recherché	Homme	Femme	Ensemble
Administration publique	29 225	16 977	46 202
Entreprise publique	15 121	10 189	25 310
Société privée	8 339	5 453	13 792
PME/PMI	620	0	620
ONG	1 878	1 264	3 142
Microentreprise	2 320	2 659	4 979
Indifférent	218 491	268 233	486 723
Ensemble	275 993	304 774	580 767

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données de l'EMOP (2021)

Tableau 19: Répartition des chômeurs au Mali suivant le sexe et la durée du chômage

Durée du chômage en années	Homme	Femme	Ensemble
Moins de 1 an	3 227	3 760	6 987
1 - 2 ans	85 486	111 778	197 264
3 - 4 ans	57 166	76 492	133 658
5 - 6 ans	10 718	13 824	24 542
7 - 8 ans	7 526	9 084	16 611
9 - 11 ans	28 492	82 720	111 212
12 ans et plus	192 615	297 658	490 273
Ensemble	3 227	3 760	6 987

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données de l'EMOP (2021)

3.2.4. Migrant de retour

Tableau 20: Migrants de 15 ans et plus ayant vécu à l'étranger suivant le sexe et le pays de migration

Pays de migration	Homme	Femme	Ensemble
Afrique	19 235	5 544	24 779
Algérie	13 154	0	13 154
Angola	1 550	0	1 550
Bénin	895	734	1 629
Burkina Faso	22 168	13 159	35 326
Cameroun	4 413	0	4 413
Congo-Brazzaville	4 709	1 961	6 669
Congo-Kinshasa (RDC)	887	880	1 767
Côte d'Ivoire	261 397	53 614	315 011
Egypte	438	0	438
Gabon	7 573	2 972	10 546
Gambie	4 969	543	5 512
Ghana	8 579	882	9 461
Guinée-Bissau	2 398	0	2 398
Guinée	9 800	1 109	10 908
Guinée équatoriale	1 976	341	2 317
Libéria	1 248	0	1 248
Libye	6 151	0	6 151
Maroc	1 144	0	1 144
Mauritanie	20 169	0	20 169
Niger	3 867	4 054	7 921
Nigéria	4 440	414	4 854
Sénégal	30 156	2 765	32 921
Sierra Leone	1 339	1 365	2 704
Tchad	239	0	239
Togo	1 002	137	1 139
Tunisie	627	0	627
Amérique	1 120	0	1 120
Canada	387	0	387
Guyane française	120	0	120
Arabie saoudite	640	0	640
Chine	484	0	484
Allemagne	693	653	1 345
Autriche	0	653	653
Belgique	127	0	127
Danemark	566	0	566
Espagne	1 406	0	1 406
France	14 222	1 976	16 198
Pologne	566	0	566
Russie	1 219	0	1 219
Suisse	186	0	186
Ensemble	413 894	91 044	504 938

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données de l'EMOP (2021)

Tableau 21: Migrants de 15 ans et plus ayant vécu à l'étranger suivant la région et le pays de migration

Pays de migration	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombo uctou	Gao	Bamako	Ensemble
Afrique	5 780	0	13 697	799	0	905	118	3 480	24 779
Algérie	5 535	0	3 939	0	1 142	0	829	1 709	13 154
Angola	563	0	0	0	987	0	0	0	1 550
Bénin	1 317	92	219	0	0	0	0	0	1 629
Burkina Faso	2 365	246	12 484	4 041	13 038	647	0	2 505	35 326
Cameroun	2 198	0	0	151	1 239	0	300	525	4 413
Congo- Brazzaville	3 518	258	537	0	1 155	385	0	816	6 669
Congo-Kinshasa RDC	1 610	156	0	0	0	0	0	0	1 767
Côte d'Ivoire	27 326	8 170	164 594	11 811	85 962	776	642	15 730	315 011
Egypte	0	0	0	0	0	438	0	0	438
Gabon	5 582	562	453	0	1 192	0	0	2 757	10 546
Gambie	2 239	435	0	862	780	0	0	1 195	5 512
Ghana	0	0	571	0	6 596	647	897	750	9 461
Guinée-Bissau	489	0	0	0	1 909	0	0	0	2 398
Guinée	4 219	1 687	3 899	0	769	0	67	268	10 908
Guinée équatoriale	1 279	287	0	0	750	0	0	0	2 317
Libéria	843	0	405	0	0	0	0	0	1 248
Libye	4 719	345	0	0	253	0	319	516	6 151
Maroc	372	0	0	0	772	0	0	0	1 144
Mauritanie	16 182	0	538	0	1 988	655	0	807	20 169
Niger	175	2 141	1 171	0	130	0	2 594	1 709	7 921
Nigéria	1 305	0	0	0	2 446	0	410	693	4 854
Sénégal	18 183	1 250	3 223	0	4 742	1 448	0	4 075	32 921
Sierra Leone	1 418	0	0	0	0	0	0	1 286	2 704
Tchad	0	0	0	0	0	0	239	0	239
Togo	831	0	92	0	216	0	0	0	1 139
Tunisie	627	0	0	0	0	0	0	0	627
Amérique	1 120	0	0	0	0	0	0	0	1 120
Canada	0	0	0	0	0	0	0	387	387
Guyane française	120	0	0	0	0	0	0	0	120
Arabie saoudite	0	0	0	0	315	0	0	325	640
Chine	0	0	0	0	0	0	0	484	484
Allemagne	566	127	0	0	0	0	0	653	1 345
Autriche	0	0	0	0	0	0	0	653	653
Belgique	0	127	0	0	0	0	0	0	127
Danemark	566	0	0	0	0	0	0	0	566
Espagne	1 132	0	274	0	0	0	0	0	1 406
France	11 964	127	0	0	186	0	0	3 921	16 198
Pologne	566	0	0	0	0	0	0	0	566
Russie	566	0	0	0	0	0	0	653	1 219
Suisse	0	0	0	0	186	0	0	0	186
Ensemble	99 001	13 864	202 838	16 802	122 099	4 600	5 730	40 003	504 938

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données de l'EMOP (2021)

Tableau 22: Migrants de 15 ans et plus ayant vécu à l'étranger suivant le sexe et la raison de retour (imposé ou forcé)

Retour impose/forcé	Homme	Femme	Ensemble
Mon permis de séjour n'a pas été renouvelé	1 179	0	1 179
J'ai perdu mon travail	696	0	696
J'ai été expulsé	508	1 080	1 588
J'ai été rapatrié	989	0	989
Problèmes administratifs/fiscaux	243	0	243
Contraintes familiales	2 073	453	2 525
Ne souhaite pas répondre	901	0	901
Autre (précisez)	0	251	251
Ensemble	5 703	1 784	7 487

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données de l'EMOP (2021)

Tableau 23: Migrants de 15 ans et plus ayant vécu à l'étranger suivant le sexe et la raison principale du retour au Mali

Principales raisons de retour dans le pays	Homme	Femme	Ensemble
Assez d'argent accumulé	107 776	2 310	110 086
Nostalgie de mon pays et de ses traditions	146 349	25 897	172 246
Fin de contrat de travail	18 491	561	19 052
Fin de mes études dans le pays d'immigration	4 627	1 200	5 827
Précarité de l'emploi dans le pays d'immigration	28 248	888	29 137
Mariage, veuvage, divorce	49 161	22 810	71 971
Problèmes familiaux au Mali	188 550	30 052	218 602
Problème d'intégration dans le pays d'immigration	9 310	3 196	12 506
Retraite	2 427	543	2 970
Gérer mes affaires	41 210	6 305	47 516
Création de projets	12 076	3 410	15 486
Pour bénéficier d'aides au retour	2 029	642	2 671
Retour imposé/forcé	5 703	1 784	7 487
Autre (précisez)	20 909	14 368	35 277
Ensemble	413 894	91 044	504 938

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données de l'EMOP (2021)

4. Les statistiques de la formation professionnelle

Nous présentons ici, d'une part, des statistiques relatives aux centres de formation professionnelle et d'autre part, les statistiques sur les personnels administratifs, formateurs et les apprenants des centres de formation professionnelle en 2021. Ces statistiques proviennent des enquêtes menées auprès de centres de formation dans tout le Mali.

4.1. Information sur les Centres

Les informations collectées auprès des centres de formation professionnelle concernent ceux d'entre eux qui sont agréés par le Ministère en charge de l'emploi et de la formation professionnelle.

4.1.1. Situation des Centres au moment de l'enquête

La collecte des données s'est déroulée sur toute l'étendue du territoire national, à partir d'une base de données de 321 centres de formation professionnelle à enquêter.

Tableau 24: Répartition des Centres par région et suivant leur état au moment de l'enquête

Région	Base enquêtée	Non localisé	Fonctionnel	Non fonctionnel
Kayes	18	0	17	1
Koulikoro	39	4	34	1
Sikasso	26	0	26	0
Ségou	38	1	21	16
Mopti	46	6	32	8
Tombouctou	13	0	13	0
Gao	23	0	16	7
Kidal	1	1	0	0
Bamako	117	59	35	23
Ensemble	321	71	194	56

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès des centres de formation professionnelle agréés (2021)

Tableau 25: Répartition des Centres fonctionnels selon la région et le statut

Région	Public	Privé	Ensemble
Kayes	1	16	17
Koulikoro	4	30	34
Sikasso	4	22	26
Ségou	4	17	21
Mopti	0	32	32
Tombouctou	0	13	13
Gao	0	16	16
Kidal	-	-	-
Bamako	2	33	35
Ensemble	15	179	194

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès des centres de formation professionnelle agréés (2021)

Tableau 26: Proportion des centres disposant d'un référentiel de formation par région et type de centre de formation (%)

Région	Public	Privé	Ensemble
Kayes	100,0	93,8	94,1
Koulikoro	100,0	86,7	88,2
Sikasso	100,0	81,8	84,6
Ségou	100,0	100,0	100,0
Mopti	0,0	93,8	93,8
Tombouctou	0,0	92,3	92,3
Gao	0,0	100,0	100,0
Kidal	-	-	-
District de Bamako	100,0	81,8	82,9
Ensemble	100,0	89,9	90,7

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès des centres de formation professionnelle agréés (2021)

Tableau 27: Proportion des centres par région selon le type de formation (%)

Région	Apprentissage	Qualifiante	Continue
Kayes	100,0	88,2	82,4
Koulikoro	94,1	82,4	67,6
Sikasso	76,9	80,8	65,4
Ségou	95,2	100,0	95,2
Mopti	100,0	100,0	100,0
Tombouctou	100,0	92,3	84,6
Gao	100,0	100,0	100,0
Kidal	-	-	-
District de Bamako	77,1	71,4	37,1
Ensemble	91,2	87,6	75,3

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès des centres de formation professionnelle agréés (2021)

Tableau 28: Répartition par région des Centres dotés d'infrastructures sociales de base (en %)

Région	Électricité	Eau potable	Latrine fonctionnelle
Kayes	100,0	100,0	100,0
Koulikoro	97,1	97,1	100,0
Sikasso	100,0	100,0	100,0
Ségou	100,0	100,0	95,2
Mopti	100,0	100,0	96,9
Tombouctou	100,0	100,0	100,0
Gao	100,0	75,0	93,8
Kidal	-	-	-
Bamako	100,0	100,0	100,0
Ensemble	99,5	97,4	98,5

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès des centres de formation professionnelle agréés (2021)

Tableau 29: Proportion des centres dotés d'infrastructures sociales complémentaires favorisant l'apprentissage par région (en %)

Région	Clôture	Infirmierie fonctionnelle	Cantine fonctionnelle
Kayes	100,0	88,2	17,6
Koulikoro	97,1	76,5	11,8
Sikasso	84,6	69,2	0,0
Ségou	100,0	28,6	9,5
Mopti	100,0	68,8	15,6
Tombouctou	92,3	53,8	15,4
Gao	43,8	93,8	6,3
Kidal	-	-	-
Bamako	100,0	57,1	28,6
Ensemble	92,3	66,5	13,9

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès des centres de formation professionnelle agréés (2021)

Tableau 30: Proportion des centres dotés d'autres infrastructures sociales complémentaires favorisant l'apprentissage par région (en %)

Région	Salle de formateur	Internat	Salle informatique
Kayes	82,4	0,0	0,0
Koulikoro	76,5	11,8	35,3
Sikasso	57,7	0,0	30,8
Ségou	38,1	4,8	23,8
Mopti	18,8	3,1	6,3
Tombouctou	100,0	0,0	84,6
Gao	100,0	0,0	6,3
Kidal	-	-	-
Bamako	82,9	8,6	31,4
Ensemble	65,5	4,6	25,8

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès des centres de formation professionnelle agréés (2021)

Tableau 31: Proportion des centres dotés de bibliothèque, de laboratoire et d'internet (en %)

Région	Bibliothèque	Connexion internet	Laboratoire fonctionnel
Kayes	17,6	58,8	5,9
Koulikoro	23,5	35,3	2,9
Sikasso	26,9	23,1	3,8
Ségou	0,0	47,6	4,8
Mopti	0,0	34,4	0,0
Tombouctou	30,8	53,8	23,1
Gao	12,5	0,0	0,0
Kidal	-	-	-
Bamako	34,3	54,3	22,9
Ensemble	18,6	38,7	7,7

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès des centres de formation professionnelle agréés (2021)

Tableau 32: Proportion des centres ayant au moins un partenariat avec le milieu professionnel selon la région et type de centre (en %)

Région	Public	Privé	Ensemble
Kayes	100,0	93,8	94,1
Koulikoro	100,0	90,0	91,2
Sikasso	100,0	68,2	73,1
Ségou	100,0	94,1	95,2
Mopti	0,0	100,0	100,0
Tombouctou	0,0	100,0	100,0
Gao	0,0	100,0	100,0
Kidal	-	-	-
Bamako	100,0	75,8	77,1
Ensemble	100,0	93,8	94,1

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès des centres de formation professionnelle agréés (2021)

Tableau 33: Répartition des Centres selon la région et type de partenaire (en %)

Région	Partenaires techniques							
	Entreprises publiques		Entreprises privées		Organisations faitières		ONG/Association	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Kayes	5	31,3	12	75,0	4	25,0	15	93,8
Koulikoro	15	48,4	19	61,3	22	71,0	18	58,1
Sikasso	5	26,3	12	63,2	14	73,7	10	52,6
Ségou	4	20,0	20	100,0	5	25,0	10	50,0
Mopti	24	75,0	22	68,8	20	62,5	31	96,9
Tombouctou	7	53,8	7	53,8	9	69,2	13	100,0
Gao	5	31,3	10	62,5	9	56,3	16	100,0
Kidal	-	-	-	-	-	-	-	-
Bamako	13	48,1	17	63,0	9	33,3	15	55,6
Ensemble	78	44,8	119	68,4	92	52,9	128	73,6

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès des centres de formation professionnelle agréés (2021)

4.1.2. Caractéristiques des principaux ateliers

Tableau 34: Répartition des principaux ateliers

Nom de l'atelier	Effectif	Pourcentage
Apiculture	3	1,0
Arboriculture	1	0,3
Aviculture	9	2,9
Bijouterie	1	0,3
Bogolan	1	0,3
Boulangerie	2	0,6
Broderie	2	0,6
Carrelage	4	1,3
Céréaliculture	2	0,6
Coiffure esthétique	7	2,3
Construction métallique	31	10,0
Coupe couture	84	27,0
Dessin bâtiment	3	1,0
Électricité	9	2,9
Électricité bâtiment	10	3,2
Électromécanique	1	0,3
Électronique	1	0,3
Embouche	8	2,6
Fabrication des matériels agricoles	5	1,6
Forge	3	1,0
Froid climatisation	5	1,6
Horticulture	1	0,3
Maçonnerie	8	2,6
Maraîchage	5	1,6
Mécanique auto	12	3,9
Mécanique engin à deux roues	6	1,9
Mécatronique	1	0,3
Menuiserie aluminium	1	0,3
Menuiserie bois	9	2,9
Métallerie	1	0,3
Miellerie	1	0,3
Moto pompe	3	1,0
Opérateur de machines spécialisées	1	0,3
Pâtisserie	2	0,6
Peinture bâtiment	3	1,0
Photographie	1	0,3
Photovoltaïque	4	1,3
Pisciculture	4	1,3
Plomberie sanitaire	6	1,9
Production de semence	2	0,6
Restauration	4	1,3
Saponification	4	1,3
Staff	4	1,3
Teinture	10	3,2
Tissage	1	0,3
Transformation agroalimentaire	25	8,0
Ensemble	311	100,0

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès des centres de formation professionnelle agréés (2021)

Tableau 35: État des installations et postes de travail des ateliers

Nom de l'atelier	Installation (%)						Postes de travail	
	Eau	Électricité	Circuit de gaz	Air comprimé	Arrêt d'urgence	Sécurité incendie	Nombre Ensemble	Fonctionnel
Apiculture	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	26	13
Arboriculture	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2	1
Aviculture	88,9	66,7	0,0	0,0	0,0	11,1	48	48
Bijouterie	100,0	100,0	0,0	0,0	100,0	0,0	3	3
Bogolan	100,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2	2
Boulangerie	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	3	3
Broderie	100,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	10	8
Carrelage	100,0	75,0	0,0	25,0	0,0	50,0	48	48
Céréaliculture	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	22	4
Coiffure esthétique	100,0	100,0	0,0	0,0	0,0	42,9	23	23
Construction métallique	93,5	100,0	19,4	12,9	29,0	58,1	278	276
Coupe couture	91,7	90,5	8,3	8,3	9,5	26,2	1325	1192
Dessin bâtiment	66,7	100,0	0,0	0,0	33,3	0,0	34	34
Électricité	77,8	100,0	22,2	11,1	0,0	55,6	95	77
Électricité bâtiment	100,0	100,0	0,0	20,0	20,0	90,0	126	94
Électromécanique	100,0	100,0	100,0	0,0	100,0	100,0	12	12
Électronique	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	20	7
Embouche	100,0	75,0	12,5	0,0	12,5	25,0	74	66
Fabrication des matériels agricoles	100,0	100,0	20,0	0,0	40,0	60,0	48	37
Forge	100,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	22	22
Froid climatisation	80,0	100,0	0,0	20,0	40,0	80,0	31	30
Horticulture	100,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2	2
Maçonnerie	100,0	87,5	25,0	0,0	25,0	62,5	65	56
Marâchage	100,0	20,0	0,0	0,0	0,0	0,0	58	32
Mécanique auto	75,0	100,0	16,7	25,0	33,3	33,3	137	122
Mécanique engin à deux roues	66,7	100,0	16,7	0,0	16,7	16,7	64	63
Mécatronique	100,0	0,0	0,0	100,0	0,0	100,0	4	4
Menuiserie aluminium	100,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2	2
Menuiserie bois	100,0	100,0	0,0	11,1	11,1	33,3	102	96
Métallerie	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0	0
Miellerie	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	10	10
Moto pompe	100,0	100,0	0,0	0,0	0,0	66,7	25	25
Opérateur de machines spécialisées	100,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	10	10
Pâtisserie	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	2	2
Peinture bâtiment	66,7	100,0	0,0	0,0	0,0	33,3	48	45
Photographie	100,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2	2
Photovoltaïque	75,0	100,0	0,0	0,0	25,0	25,0	54	34
Pisciculture	100,0	25,0	0,0	0,0	0,0	0,0	42	8
Plomberie sanitaire	100,0	100,0	16,7	0,0	16,7	66,7	66	46
Production de semence	100,0	50,0	0,0	0,0	0,0	0,0	24	6
Restauration	100,0	100,0	75,0	0,0	25,0	50,0	30	30
Saponification	100,0	100,0	25,0	0,0	25,0	25,0	35	15
Staff	75,0	75,0	25,0	0,0	0,0	75,0	45	45
Teinture	100,0	70,0	10,0	0,0	10,0	20,0	90	90
Tissage	100,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2	2
Transformation agroalimentaire	88,0	100,0	28,0	12,0	16,0	40,0	282	259
Ensemble	91,3	88,7	13,2	9,0	15,4	37,9	3417	3032

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès des centres de formation professionnelle agréés (2021)

Tableau 36: Etat des locaux (1/2)

Nom de l'atelier	Eclairage		Aération		Sécurité		Nature des murs				Etat des murs		Revêtement du sol				Etat du sol	
	Bon	Mauvais	Naturelle	Conditionnée	Bon	Mauvais	En dur	Semi-dur	Banco	Tôle	Bon	Mauvais	Béton	Terre battue	Carrelage	Autres	Bon	Mauvais
Apiculture	66,7	33,3	100,0	0,0	66,7	33,3	66,7	0,0	33,3	0,0	100,0	0,0	33,3	66,7	0,0	0,0	100,0	0,0
Arboriculture	0,0	100,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Aviculture	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	88,9	11,1	0,0	0,0	100,0	0,0	77,8	11,1	0,0	11,1	100,0	0,0
Bijouterie	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Bogolan	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Boulangerie	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
Broderie	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Carrelage	100,0	0,0	75,0	25,0	100,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	75,0	25,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Céréaliculture	50,0	50,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	50,0	50,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Coiffure esthétique	100,0	0,0	71,4	28,6	100,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	71,4	0,0	28,6	0,0	100,0	0,0
Construction métallique	100,0	0,0	87,1	12,9	96,8	3,2	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	90,3	3,2	6,5	0,0	100,0	0,0
Coupe couture	97,6	2,4	89,3	10,7	94,0	6,0	91,7	8,3	0,0	0,0	98,8	1,2	90,5	2,4	7,1	0,0	97,6	2,4
Dessin bâtiment	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	66,7	0,0	33,3	0,0	100,0	0,0
Électricité	100,0	0,0	88,9	11,1	77,8	22,2	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Électricité bâtiment	100,0	0,0	90,0	10,0	100,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	80,0	0,0	20,0	0,0	100,0	0,0
Électromécanique	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Électronique	100,0	0,0	0,0	100,0	100,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
Embouche	87,5	12,5	87,5	12,5	87,5	12,5	75,0	25,0	0,0	0,0	100,0	0,0	75,0	12,5	12,5	0,0	100,0	0,0
Fabrication des matériels agricoles	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Forge	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Froid climatisation	100,0	0,0	40,0	60,0	80,0	20,0	80,0	20,0	0,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Horticulture	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Maçonnerie	87,5	12,5	87,5	12,5	100,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Maraîchage	80,0	20,0	100,0	0,0	80,0	20,0	80,0	20,0	0,0	0,0	100,0	0,0	40,0	60,0	0,0	0,0	100,0	0,0

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès des centres de formation professionnelle agréés (2021)

Tableau 37: Etat des locaux (2/2)

Nom de l'atelier	Eclairage		Aération		Sécurité		Nature des murs				Etat des murs		Revêtement du sol				Etat du sol	
	Bon	Mauvais	Naturelle	Conditionnée	Bon	Mauvais	En dur	Semi-dur	Banco	Tôle	Bon	Mauvais	Béton	Terre battue	Carrelage	Autres	Bon	Mauvais
Mécanique auto	100,0	0,0	100,0	0,0	91,7	8,3	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Mécanique engin à deux roues	100,0	0,0	83,3	16,7	100,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	83,3	0,0	0,0	16,7	100,0	0,0
Mécatronique	100,0	0,0	0,0	100,0	100,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
Menuiserie aluminium	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Menuiserie bois	100,0	0,0	77,8	22,2	88,9	11,1	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Métallerie	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Miellerie	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	100,0	0,0
Moto pompe	100,0	0,0	100,0	0,0	66,7	33,3	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Opérateur de machines spécialisées	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Pâtisserie	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
Peinture bâtiment	100,0	0,0	66,7	33,3	100,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Photographie	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Photovoltaïque	100,0	0,0	75,0	25,0	100,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	50,0	25,0	25,0	0,0	100,0	0,0
Pisciculture	75,0	25,0	100,0	0,0	100,0	0,0	75,0	25,0	0,0	0,0	100,0	0,0	50,0	25,0	0,0	25,0	100,0	0,0
Plomberie sanitaire	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Production de semence	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	50,0	50,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Restauration	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Saponification	100,0	0,0	100,0	0,0	75,0	25,0	75,0	25,0	0,0	0,0	100,0	0,0	75,0	25,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Staff	75,0	25,0	50,0	50,0	100,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Teinture	100,0	0,0	100,0	0,0	90,0	10,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	70,0	10,0	20,0	0,0	100,0	0,0
Tissage	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Transformation agroalimentaire	96,0	4,0	96,0	4,0	92,0	8,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	80,0	0,0	20,0	0,0	100,0	0,0
Ensemble	96,5	3,5	89,4	10,6	93,9	6,1	94,9	4,8	0,3	0,0	99,7	0,3	83,9	5,8	9,0	1,3	99,4	0,6

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès des centres de formation professionnelle agréés (2021)

Tableau 38: Source de financement des ateliers (1/2)

Nom de l'atelier	Source de financement (%)					Utilisation hebdomadaire
	Etat	Communauté	Aide extérieure	Privé	Autres	Heures moyennes
Apiculture	66,7	0,0	33,3	33,3	0,0	31
Arboriculture	100,0	0,0	100,0	0,0	0,0	6
Aviculture	33,3	0,0	11,1	55,6	11,1	24
Bijouterie	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	8
Bogolan	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	30
Boulangerie	0,0	0,0	0,0	100,0	100,0	35
Broderie	0,0	0,0	50,0	50,0	0,0	34
Carrelage	50,0	0,0	0,0	50,0	0,0	20
Céréaliculture	100,0	0,0	50,0	0,0	0,0	18
Coiffure esthétique	0,0	0,0	0,0	85,7	14,3	27
Construction métallique	35,5	6,5	9,7	71,0	12,9	18
Coupe couture	16,7	10,7	9,5	79,8	11,9	21
Dessin bâtiment	33,3	0,0	33,3	100,0	0,0	7
Electricité	44,4	0,0	22,2	66,7	0,0	18
Electricité bâtiment	10,0	0,0	10,0	60,0	30,0	18
Electromécanique	100,0	0,0	100,0	100,0	100,0	6
Électronique	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	25
Embouche	37,5	25,0	25,0	62,5	25,0	23
Fabrication des matériels agricoles	20,0	0,0	20,0	100,0	20,0	18
Forge	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	22
Froid climatisation	40,0	0,0	20,0	40,0	20,0	17
Horticulture	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	56
Maçonnerie	62,5	12,5	25,0	50,0	12,5	11
Maraîchage	80,0	0,0	20,0	20,0	0,0	22
Mécanique auto	41,7	0,0	16,7	66,7	16,7	16
Mécanique engin à deux roues	33,3	0,0	0,0	66,7	0,0	18
Mécatronique	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	8
Menuiserie aluminium	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	35
Menuiserie bois	22,2	0,0	22,2	66,7	0,0	16
Métallerie	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0
Miellerie	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	40
Moto pompe	33,3	0,0	0,0	66,7	0,0	19
Opérateur de machines spécialisées	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	30
Pâtisserie	0,0	0,0	0,0	100,0	100,0	20
Peinture bâtiment	66,7	0,0	33,3	33,3	0,0	22
Photographie	0,0	0,0	100,0	100,0	0,0	40
Photovoltaïque	50,0	0,0	0,0	75,0	0,0	18
Pisciculture	75,0	0,0	0,0	25,0	0,0	20
Plomberie sanitaire	50,0	0,0	16,7	50,0	33,3	19
Production de semence	50,0	0,0	0,0	50,0	0,0	43
Restauration	0,0	0,0	0,0	50,0	50,0	30
Saponification	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	16
Staff	50,0	0,0	25,0	25,0	50,0	25
Teinture	10,0	0,0	20,0	80,0	10,0	23
Tissage	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	30
Transformation agroalimentaire	20,0	0,0	8,0	84,0	8,0	17
Ensemble	28,0	4,8	12,9	70,4	12,9	20

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès des centres de formation professionnelle agréés (2021)

Tableau 39: Etat des salles de cours et les locaux spécialisés

Nature	Total existant	Insatisfait (%)	Satisfait (%)
Salles de classes	821	9,5	90,5
Salles de formateur	139	9,2	90,8
Salles informatiques	49	23,3	76,7
Ateliers	371	9,1	90,9
Bureaux (local)	348	9,9	90,1
Laboratoire	33	35,3	64,7
Dortoir	62	38,5	61,5
Réfectoire	12	38,1	61,9
Bibliothèque	28	25,0	75,0
Infirmierie	52	22,0	78,0
Autres	33	11,8	88,2
Ensemble	1948	21,1	78,9

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès des centres de formation professionnelle agréés (2021)

4.1.3. Mobiliers et équipement

Tableau 40: caractéristiques de l'état des mobiliers collectifs

Région	Bureaux administratifs		Bureaux des salles de cours		Tables bancs		Bancs		Chaises des apprenants		Tables des apprenants		Autres	
	Bon	Mauvais	Bon	Mauvais	Bon	Mauvais	Bon	Mauvais	Bon	Mauvais	Bon	Mauvais	Bon	Mauvais
Kayes	25	0	59	0	320	4	219	1	396	2	156	1	0	0
Koulikoro	141	0	144	4	2094	53	1311	50	1294	65	997	80	329	0
Sikasso	75	2	110	3	2055	6	1070	0	632	4	404	3	151	0
Ségou	84	3	101	4	1164	115	344	55	1065	55	320	21	19	2
Mopti	47	2	54	0	573	101	629	115	514	62	305	26	0	0
Tombouctou	44	6	50	0	514	72	203	12	304	5	78	5	0	0
Gao	16	0	105	0	1370	25	1012	0	980	10	457	1	0	0
Kidal														
Bamako	125	2	183	1	2018	76	1730	27	2153	56	1245	18	1	0
Ensemble	557	15	806	12	10108	452	6518	260	7338	259	3962	155	500	2

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès des centres de formation professionnelle agréés (2021)

Tableau 41: caractéristiques de l'état des mobiliers de bureau

Région	Ordinateurs		Photocopieurs		Scanners		Imprimantes		Postes téléphoniques		Autres	
	Bon	Mauvais	Bon	Mauvais	Bon	Mauvais	Bon	Mauvais	Bon	Mauvais	Bon	Mauvais
Kayes	24	5	12	4	10	0	17	1	6	2	2	0
Koulikoro	114	1	24	3	16	2	32	5	29	1	4	0
Sikasso	76	7	21	6	9	2	25	2	6	2	13	0
Ségou	66	3	24	3	14	1	34	5	14	1	7	0
Mopti	24	11	15	5	9	10	18	2	2	0	0	0
Tombouctou	50	25	15	3	11	1	18	1	10	2	12	17
Gao	18	7	4	0	7	0	13	0	8	0	0	0
Kidal												
District de Bamako	141	16	49	6	29	5	54	6	14	10	0	3
Ensemble	513	75	164	30	105	21	211	22	89	18	38	20

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès des centres de formation professionnelle agréés (2021)

Tableau 42: Taux de satisfaction par rapport aux équipements lourds par atelier

Ateliers (filière)	Nombre d'équipements	Taux de satisfaction
Apiculture	23	100,0
Arboriculture	0	0,0
Aviculture	717	100,0
Bijouterie	14	80,0
Bogolan	83	25,0
Boulangerie	8	100,0
Broderie	3	50,0
Carrelage	83	100,0
Céréaliculture	6	100,0
Coiffure esthétique	131	100,0
Construction métallique	338	93,6
Coupe couture	3314	87,4
Dessin bâtiment	82	100,0
Electricité	302	94,3
Électricité bâtiment	215	82,1
Electromécanique	71	100,0
Électronique	165	93,1
Embouche	93	100,0
Fabrication des matériels agricoles	28	87,5
Forge	22	100,0
Froid climatisation	52	100,0
Machinisme agricole	8	66,7
Maçonnerie	526	97,1
Maraîchage	50	100,0
Mécanique auto	243	91,0
Mécanique engins à deux roues	120	100,0
Mécatronique	5	100,0
Menuiserie aluminium	19	100,0
Menuiserie bois	97	93,6
Métallerie	0	0,0
Moto pompe	9	100,0
Pâtisserie	15	100,0
Peinture bâtiment	7	100,0
Photographie	45	100,0
Photovoltaïque	61	86,4
Pisciculture	63	100,0
Plomberie sanitaire	121	96,7
Restauration	214	100,0
Saponification	25	100,0
Staff	94	86,7
Teinture	270	89,3
Tissage	9	75,0
Transformation agroalimentaire	244	91,8
Ensemble	7 995	92,1

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès des centres de formation professionnelle agréés (2021)

Tableau 43: Taux de satisfaction par rapport aux équipements légers par atelier

Ateliers (filière)	Nombre d'équipements	Taux de satisfaction
Apiculture	53	92,3
Arboriculture	22	100,0
Aviculture	1398	100,0
Bijouterie	48	100,0
Bogolan	2	100,0
Boulangerie	8	100,0
Broderie	19	75,0
Carrelage	200	94,1
Céréaliculture	121	60,0
Coiffure esthétique	546	90,3
Construction métallique	1071	97,5
Coupe couture	8011	91,2
Dessin bâtiment	136	80,0
Électricité	1178	85,4
Électricité bâtiment	170	79,2
Électromécanique	223	100,0
Électronique	252	100,0
Embouche	145	96,4
Fabrication des matériels agricoles	87	100,0
Forge	57	100,0
Froid climatisation	37	100,0
Machinisme agricole	4	100,0
Maçonnerie	1058	97,3
Maraîchage	542	93,5
Mécanique auto	455	86,0
Mécanique engins à deux roues	215	95,2
Mécatronique	19	100,0
Menuiserie aluminium	15	100,0
Menuiserie bois	212	97,9
Métallerie	5	0,0
Moto pompe	14	100,0
Pâtisserie	15	100,0
Peinture bâtiment	24	100,0
Photographie	25	100,0
Photovoltaïque	202	100,0
Pisciculture	59	66,7
Plomberie sanitaire	167	95,8
Restauration	552	100,0
Saponification	90	100,0
Staff	146	100,0
Teinture	393	92,3
Tissage	210	60,0
Transformation agroalimentaire	832	95,5
Ensemble	19 038	93,1

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès des centres de formation professionnelle agréés (2021)

4.1.4. Données financières

Tableau 44: Ressources selon la source

Provenance	Montant total annuel (en Francs CFA)
Budget de l'état	187 901 800
Collectivités locales	28 140 000
Partenaires financiers locaux	128 752 935
PTF	494 663 009
Legs	54 300 000
Prestations de service	431 360 400
Frais d'inscription	72 909 000
Frais de scolarité	242 861 665
Autres	6 813 690
Ensemble	1 647 702 499

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès des centres de formation professionnelle agréés (2021)

Tableau 45: Répartition des dépenses

Sources des dépenses	Montant total annuel (en Francs CFA)
Salaire du personnel non enseignant	282 229 000
Salaire du personnel enseignant	375 517 884
Achat de matière d'œuvre	228 913 894
Eau	30 201 168
Électricité	64 718 680
Téléphone internet	16 134 184
Investissement	315 233 540
Charges locatives	43 857 500
Carburant	25 215 000
Consommables informatiques	18 029 200
Autres	247 652 449
Ensemble	1 647 702 499

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès des centres de formation professionnelle agréés (2021)

4.2. Statistiques sur les formateurs, personnel administratif et apprenants

4.2.1. Personnel administratif

Tableau 46: Répartition du personnel administratif selon le niveau de diplôme et le sexe

Niveau de diplôme	Homme		Femme		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Autre	104	30,7	40	29,9	144	30,4
CAP	25	7,4	15	11,2	40	8,5
BT	69	20,4	35	26,1	104	22,0
Bac	27	8,0	5	3,7	32	6,8
DUG/DUT/BTS/Bac+2	27	8,0	14	10,4	41	8,7
Licence/BAC+3	28	8,3	6	4,5	34	7,2
Maîtrise/Bac+4	34	10,0	15	11,2	49	10,4
Master/DEA/DESS	25	7,4	4	3,0	29	6,1
Ensemble	339	100,0	134	100,0	473	100,0

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès des centres de formation professionnelle agréés (2021)

Tableau 47: Répartition du personnel administratif selon la fonction et le sexe

Fonction	Homme		Femme		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Directeur d'établissement	106	31,3	30	22,4	136	28,8
Directeur des études	69	20,4	11	8,2	80	16,9
Chef des travaux	43	12,7	2	1,5	45	9,5
Comptable	32	9,4	20	14,9	52	11,0
Aide Comptable	8	2,4	5	3,7	13	2,7
Aide archiviste	1	0,3	1	0,7	2	0,4
Secrétaire	18	5,3	54	40,3	72	15,2
Personnel d'appui	34	10,0	8	6,0	42	8,9
Autre	28	8,3	3	2,2	31	6,6
Ensemble	339	100,0	134	100,0	473	100,0

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès des centres de formation professionnelle agréés (2021)

Tableau 48: Répartition du personnel administratif selon le statut et la région de résidence

Statut	Fonctionnaire		Contractuel		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Kayes	0	0,0	23	5,3	23	4,9
Koulikoro	12	32,4	53	12,2	65	13,7
Sikasso	7	18,9	31	7,1	38	8,0
Ségou	7	18,9	57	13,1	64	13,5
Mopti	1	2,7	92	21,1	93	19,7
Tombouctou	2	5,4	52	11,9	54	11,4
Gao	1	2,7	48	11,0	49	10,4
Kidal	-	-	-	-	-	-
Bamako	7	18,9	80	18,3	87	18,4
Ensemble	37	100,0	436	100,0	473	100,0

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès des centres de formation professionnelle agréés (2021)

Tableau 49: Nombre d'heures moyen assuré par le personnel administratif selon le sexe et la région de résidence

Région	Heure moyenne		
	Homme	Femme	Ensemble
Kayes	31	30	30
Koulikoro	42	41	42
Sikasso	37	30	35
Ségou	38	33	37
Mopti	-	-	-
Tombouctou	29	34	30
Gao	-	-	-
Kidal	-	-	-
Bamako	25	23	24
Ensemble	35	32	34

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès des centres de formation professionnelle agréés (2021)

Tableau 50: Nombre d'heures moyen assuré par le personnel administratif selon le statut et la région de résidence

Région	Heure moyenne		
	Fonctionnaire	Contractuel	Ensemble
Kayes	-	30	30
Koulikoro	43	42	42
Sikasso	40	30	35
Ségou	38	37	37
Mopti	-	-	-
Tombouctou	48	29	30
Gao	-	-	-
Kidal	-	-	-
Bamako	-	24	24
Ensemble	42	33	34

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès des centres de formation professionnelle agréés (2021)

4.2.2. Personnel formateur

Tableau 51: Répartition du personnel formateur selon le niveau de diplôme et le sexe

Niveau du diplôme	Sexe					
	Homme		Femme		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Autre	107	25,8	63	42,3	170	30,1
CAP	37	8,9	22	14,8	59	10,5
BT	137	33,0	24	16,1	161	28,5
Bac	22	5,3	10	6,7	32	5,7
DUG/DUT/BTS/Bac+2	53	12,8	4	2,7	57	10,1
Licence/BAC+3	14	3,4	6	4,0	20	3,5
Maîtrise/Bac+4	21	5,1	12	8,1	33	5,9
Master/DEA/DESS	24	5,8	8	5,4	32	5,7
Ensemble	415	100,0	149	100,0	564	100,0

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès des centres de formation professionnelle agréés (2021)

Tableau 52: Répartition du personnel formateur selon le statut et le niveau de diplôme

Niveau du diplôme	Statut dans l'emploi							
	Fonctionnaire		Contractuel		Vacataire		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Autre	5	5,0	106	35,1	59	36,4	170	30,1
CAP	10	10,0	29	9,6	20	12,3	59	10,5
BT	54	54,0	71	23,5	36	22,2	161	28,5
Bac	1	1,0	24	7,9	7	4,3	32	5,7
DUG/DUT/BTS/Bac+2	29	29,0	16	5,3	12	7,4	57	10,1
Licence/BAC+3	0	0,0	14	4,6	6	3,7	20	3,5
Maîtrise/Bac+4	0	0,0	20	6,6	13	8,0	33	5,9
Master/DEA/DESS	1	1,0	22	7,3	9	5,6	32	5,7
Ensemble	100	100,0	302	100,0	162	100,0	564	100,0

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès des centres de formation professionnelle agréés (2021)

Tableau 53: Répartition du personnel formateur selon le statut et la région de résidence

Région	Sexe					
	Homme		Femme		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Kayes	31	7,5	6	4,0	37	6,6
Koulikoro	85	20,5	30	20,1	115	20,4
Sikasso	55	13,3	17	11,4	72	12,8
Ségou	75	18,1	22	14,8	97	17,2
Mopti	49	11,8	16	10,7	65	11,5
Tombouctou	39	9,4	17	11,4	56	9,9
Gao	31	7,5	7	4,7	38	6,7
Kidal	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Bamako	50	12,0	34	22,8	84	14,9
Ensemble	415	100,0	149	100,0	564	100,0

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès des centres de formation professionnelle agréés (2021)

Tableau 54: Répartition du personnel formateur selon le statut et la région de résidence

Région	Statut dans l'emploi							
	Fonctionnaire		Contractuel		Vacataire		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Kayes	0	0,0	17	5,6	20	12,3	37	6,6
Koulikoro	37	37,0	22	7,3	56	34,6	115	20,4
Sikasso	27	27,0	21	7,0	24	14,8	72	12,8
Ségou	22	22,0	43	14,2	32	19,8	97	17,2
Mopti	7	7,0	48	15,9	10	6,2	65	11,5
Tombouctou	7	7,0	40	13,2	9	5,6	56	9,9
Gao	0	0,0	38	12,6	0	0,0	38	6,7
Kidal	-	-	-	-	-	-	-	-
Bamako	0	0,0	73	24,2	11	6,8	84	14,9
Ensemble	100	100,0	302	100,0	162	100,0	564	100,0

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès des centres de formation professionnelle agréés (2021)

Tableau 55: Nombre d'heures moyen assuré par les formateurs selon le sexe et la région de résidence

Région	Heure moyenne		
	Homme	Femme	Ensemble
Kayes	23	20	21
Koulikoro	27	24	25
Sikasso	26	21	22
Ségou	27	22	24
Mopti	8	9	9
Tombouctou	20	15	17
Gao	8	8	8
Kidal			
Bamako	23	21	22
Ensemble	23	20	20

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès des centres de formation professionnelle agréés (2021)

Tableau 56: Nombre d'heures moyen assuré par les formateurs selon le statut et la région de résidence

Niveau de diplôme	Heure moyenne			
	Fonctionnaire	Contractuel	Vacataire	Ensemble
Autre	11	21	25	22
CAP	13	23	19	20
BT	25	22	28	24
Bac	25	15	20	17
DUG/DUT/BTS/Bac+2	20	17	10	18
Licence/BAC+3	-	18	17	17
Maîtrise/Bac+4	-	12	11	11
Master/DEA/DESS	8	17	13	16
Ensemble	21	20	21	20

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès des centres de formation professionnelle agréés (2021)

4.2.3. Apprenants des centres de formation professionnelle

Tableau 57: Répartition des apprenants selon la région et type de centre de formation

Région	Public		Privé		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Kayes	47	7,6	433	10,9	480	10,5
Koulikoro	96	15,6	589	14,9	685	15,0
Sikasso	195	31,7	392	9,9	587	12,8
Ségou	160	26,0	433	10,9	593	13,0
Mopti	0	0,0	856	21,6	856	18,7
Tombouctou	0	0,0	377	9,5	377	8,2
Gao	0	0,0	103	2,6	103	2,3
Kidal	-	-	-	-	-	-
Bamako	118	19,2	772	19,5	890	19,5
Ensemble	616	100,0	3955	100,0	4571	100,0

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès des centres de formation professionnelle agréés (2021)

Tableau 58: Répartition des apprenants selon la région et le sexe

Région	Femme		Homme		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Kayes	65	4,3	415	13,6	480	10,5
Koulikoro	134	8,8	551	18,1	685	15,0
Sikasso	143	9,4	444	14,6	587	12,8
Ségou	243	15,9	350	11,5	593	13,0
Mopti	434	28,5	422	13,9	856	18,7
Tombouctou	220	14,4	157	5,2	377	8,2
Gao	65	4,3	38	1,2	103	2,3
Kidal	-	-	-	-	-	-
Bamako	221	14,5	669	22,0	890	19,5
Ensemble	1525	100,0	3046	100,0	4571	100,0

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès des centres de formation professionnelle agréés (2021)

Tableau 59: Evolution des effectifs des apprenants des CFP de 2017 à 2021 selon les régions

Région	2017	2019	2020	2021	Taux de croissance de 2020 à 2021
Kayes	2366	2384	578	480	-17,0
Koulikoro	2150	1823	883	685	-22,4
Sikasso	2582	2172	923	587	-36,4
Ségou	2019	4318	1228	593	-51,7
Mopti	2151	2526	1061	856	-19,3
Tombouctou	411	884	230	377	63,9
Gao	798	516	101	103	2,0
Kidal	0	236	0	0	
Bamako	4511	4305	1485	890	-40,1
Total	16988	19164	6489	4571	-29,6

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès des centres de formation professionnelle agréés (2021)

Tableau 60: Répartitions des apprenants selon la classification des filière PRODEFPE et sexe

Filières	Homme		Femme		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Aviculture	23	82,1	5	17,9	28	100,0
Bétail-viande	61	88,4	8	11,6	69	100,0
Bijouterie/joaillerie/ orfèvrerie	15	100,0	0	0,0	15	100,0
Carrelage	27	93,1	2	6,9	29	100,0
Céréalière	15	60,0	10	40,0	25	100,0
Coiffure-esthétique	4	2,6	147	97,4	151	100,0
Coupe, couture, stylisme	292	11,1	2345	88,9	2637	100,0
Électricité	164	88,6	21	11,4	185	100,0
Électronique	34	94,4	2	5,6	36	100,0
Énergies nouvelles et renouvelables	55	83,3	11	16,7	66	100,0
Froid climatisation	50	100,0	0	0,0	50	100,0
Horticulture	31	48,4	33	51,6	64	100,0
Installation et maintenance d'équipements	37	86,0	6	14,0	43	100,0
Maçonnerie	54	94,7	3	5,3	57	100,0
Mécanique	243	100,0	0	0,0	243	100,0
Menuiserie	294	97,0	9	3,0	303	100,0
Opérateur sur machines	18	94,7	1	5,3	19	100,0
Peinture	3	100,0	0	0,0	3	100,0
Pisciculture/aquaculture	13	81,3	3	18,8	16	100,0
Plomberie	37	100,0	0	0,0	37	100,0
Restauration	26	16,3	134	83,8	160	100,0
Teinture	5	12,8	34	87,2	39	100,0
Transformation de céréales, fruits et légumes	19	7,2	246	92,8	265	100,0
Non classée	5	16,1	26	83,9	31	100,0
Total	1525	33,4	3046	66,6	4571	100,0

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès des centres de formation professionnelle agréés (2021)

Tableau 61: Répartitions des apprenants selon la classification des filière PRODEFPE et sexe

Filière	Public		Privé		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Aviculture	28	4,5	0	0,0	28	0,6
Bétail-viande	19	3,1	50	1,3	69	1,5
Bijouterie/joannerie/ orfèvrerie	0	0,0	15	0,4	15	0,3
Carrelage	1	0,2	28	0,7	29	0,6
Céréalière	5	0,8	20	0,5	25	0,5
Coiffure-esthétique	0	0,0	151	3,8	151	3,3
Coupe, couture, stylisme	208	33,8	2429	61,4	2637	57,7
Électricité	77	12,5	108	2,7	185	4,0
Électronique	23	3,7	13	0,3	36	0,8
Énergies nouvelles et renouvelables	18	2,9	48	1,2	66	1,4
Froid climatisation	38	6,2	12	0,3	50	1,1
Horticulture	31	5,0	33	0,8	64	1,4
Installation et maintenance d'équipements	3	0,5	40	1,0	43	0,9
Maçonnerie	2	0,3	55	1,4	57	1,2
Mécanique	37	6,0	206	5,2	243	5,3
Menuiserie	48	7,8	255	6,4	303	6,6
Opérateur sur machines	0	0,0	19	0,5	19	0,4
Peinture	3	0,5	0	0,0	3	0,1
Pisciculture/aquaculture	16	2,6	0	0,0	16	0,4
Plomberie	4	0,6	33	0,8	37	0,8
Restauration	36	5,8	124	3,1	160	3,5
Teinture	0	0,0	39	1,0	39	0,9
Transformation de céréales, fruits et légumes	19	3,1	246	6,2	265	5,8
Non classée	0	0,0	31	0,8	31	0,7
Total	616	100,0	3955	100,0	4571	100,0

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès des centres de formation professionnelle agréés (2021)

Tableau 62: Répartition des apprenants selon le niveau de qualification à l'entrée et le sexe

Niveau des diplômés à l'entrée	Homme		Femme		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Aucun	815	53,4	1597	52,4	2412	52,8
Certificat	193	12,7	260	8,5	453	9,9
Attestation	40	2,6	40	1,3	80	1,8
DEF	162	10,6	236	7,7	398	8,7
CAP	12	0,8	21	0,7	33	0,7
BT	12	0,8	23	0,8	35	0,8
BAC	13	0,9	34	1,1	47	1,0
DEUG/DUT/BTS	6	0,4	3	0,1	9	0,2
Licence/Maitrise/Master 1	6	0,4	3	0,1	9	0,2
DEA/DESS/Master 2	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Non défini	266	17,4	829	27,2	1095	24,0
Ensemble	1525	100,0	3046	100,0	4571	100,0

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès des centres de formation professionnelle agréés (2021)

Tableau 63: Répartition des apprenants selon le type de formation et la région

Région	Apprentissage		Qualifiante		Continue		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Kayes	7	0,6	473	15,4	0	0,0	480	10,5
Koulikoro	141	11,4	471	15,4	73	26,8	685	15,0
Sikasso	57	4,6	530	17,3	0	0,0	587	12,8
Ségou	226	18,3	367	12,0	0	0,0	593	13,0
Mopti	138	11,2	556	18,1	162	59,6	856	18,7
Tombouctou	312	25,3	50	1,6	15	5,5	377	8,2
Gao	40	3,2	63	2,1	0	0,0	103	2,3
Kidal	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Bamako	311	25,2	557	18,2	22	8,1	890	19,5
Ensemble	1232	100,0	3067	100,0	272	100,0	4571	100,0

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès des centres de formation professionnelle agréés (2021)

Tableau 64: Répartition des apprenants selon le statut de l'apprenant et la région

Région	Etat/Collectivité		PTF		Propre compte		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Kayes	47	8,5	85	8,9	348	11,4	480	10,5
Koulikoro	96	17,4	58	6,1	531	17,3	685	15,0
Sikasso	219	39,6	0	0,0	368	12,0	587	12,8
Ségou	104	18,8	205	21,5	284	9,3	593	13,0
Mopti	87	15,7	508	53,2	261	8,5	856	18,7
Tombouctou	0	0,0	55	5,8	322	10,5	377	8,2
Gao	0	0,0	44	4,6	59	1,9	103	2,3
Kidal	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Bamako	0	0,0	0	0,0	890	29,1	890	19,5
Ensemble	553	100,0	955	100,0	3063	100,0	4571	100,0

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès des centres de formation professionnelle agréés (2021)

Tableau 65: Répartition des apprenants selon le niveau de qualification à la fin de la formation et le sexe

Niveau des diplômés à la fin de la formation	Homme		Femme		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Certificat	620	40,7	1105	36,3	1725	37,7
Attestation	854	56,0	1869	61,4	2723	59,6
Titre professionnel	51	3,3	72	2,4	123	2,7
Ensemble	1525	100,0	3046	100,0	4571	100,0

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès des centres de formation professionnelle agréés (2021)

Tableau 66: Durée moyenne des formations par région et le sexe (en mois)

Région	Durée moyenne (mois)		
	Homme	Femme	Ensemble
Kayes	29	25	25
Koulikoro	12	26	23
Sikasso	20	29	27
Ségou	11	11	11
Mopti	8	8	8
Tombouctou	9	7	8
Gao	4	4	4
Kidal	-	-	-
Bamako	13	22	20
Ensemble	13	22	19

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès des centres de formation professionnelle agréés (2021)

Tableau 67: Durée moyenne des formations selon statut de l'apprenant et le sexe (en mois)

Région	Durée moyenne (mois)		
	Homme	Femme	Ensemble
Etat/ Collectivité	14	20	17
PTF	8	13	11
Propre compte	14	24	22
Ensemble	13	22	19

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès des centres de formation professionnelle agréés (2021)

4.2.4. Suivi de l'insertion professionnelle

Tableau 68: Proportion des centres fonctionnels disposant de répertoire de suivi des apprenant par région (%)

Région	Existence de répertoire	Pas de répertoire	Ensemble
Kayes	11,8	88,2	100,0
Koulikoro	73,5	26,5	100,0
Sikasso	34,6	65,4	100,0
Ségou	81,0	19,0	100,0
Mopti	96,9	3,1	100,0
Tombouctou	84,6	15,4	100,0
Gao	81,3	18,8	100,0
Kidal	-	-	-
Bamako	77,1	22,9	100,0
Ensemble	69,6	30,4	100,0

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès des centres de formation professionnelle agréés (2021)

Tableau 69: Proportion des centres fonctionnels disposant de cellule d'insertion professionnelle par région (%)

Région	Existence de cellule d'insertion	Non existence de cellule	Ensemble
Kayes	5,9	94,1	100,0
Koulikoro	41,2	58,8	100,0
Sikasso	42,3	57,7	100,0
Ségou	47,6	52,4	100,0
Mopti	96,9	3,1	100,0
Tombouctou	30,8	69,2	100,0
Gao	0,0	100,0	100,0
Kidal	-	-	-
Bamako	57,1	42,9	100,0
Ensemble	46,9	53,1	100,0

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès des centres de formation professionnelle agréés (2021)

Tableau 70: Proportion des centres ayant un dispositif de suivi de leur apprenant par région

Région	Suivi	Pas de suivi	Ensemble
Kayes	5,9	94,1	100,0
Koulikoro	38,2	61,8	100,0
Sikasso	34,6	65,4	100,0
Ségou	57,1	42,9	100,0
Mopti	25,0	75,0	100,0
Tombouctou	84,6	15,4	100,0
Gao	12,5	87,5	100,0
Kidal	-	-	-
Bamako	37,1	62,9	100,0
Ensemble	35,6	64,4	100,0

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès des centres de formation professionnelle agréés (2021)

Tableau 71: Répartition des sortants insérés provenant des centres ayant un dispositif de suivi de leur apprenant par région et type d'emploi

Région	Apprenant ayant terminé la formation		Apprenant ayant obtenu un emploi		Apprenant ayant obtenu un emploi indépendant	
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme
Kayes	12	2	5	1	0	1
Koulikoro	265	121	191	74	149	42
Sikasso	92	130	48	90	45	61
Ségou	173	129	122	97	113	64
Mopti	188	26	158	26	111	26
Tombouctou	233	281	138	222	107	187
Gao	11	10	11	10	0	0
Kidal	-	-	-	-	-	-
Bamako	317	160	236	142	154	73
Ensemble	1291	859	909	662	679	454

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès des centres de formation professionnelle agréés (2021)

Tableau 72: Répartition des sortants insérés provenant des centres ayant un dispositif de suivi de leur apprenant selon le statut du centre

Statut du centre	Apprenant ayant terminé la formation		Apprenant en emploi parmi ces sortants		Indépendant parmi ces sortants en emploi	
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme
Public	153	191	76	137	62	47
Privé	1138	668	833	525	617	407
Ensemble	1291	859	909	662	679	454

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès des centres de formation professionnelle agréés (2021)

5. Résumé des constats

5.1. Les statistiques sur les nouvelles créations d'emplois

✓ *Les emplois créés par le secteur privé*

L'analyse des emplois créés par le secteur privé au Mali révèle plusieurs tendances importantes. Tout d'abord, le contrat à durée indéterminée (CDI) est le type de contrat le plus courant, offrant davantage de stabilité de l'emploi par rapport aux contrats à durée déterminée (CDD). Les activités de services de soutien et de bureau se distinguent par un nombre significativement élevé d'emplois en CDI.

En ce qui concerne la répartition par sexe, les hommes occupent généralement une proportion plus élevée d'emplois que les femmes, bien que cette disparité varie selon les branches d'activité. Les secteurs traditionnellement associés aux hommes, tels que l'agriculture et la construction, présentent une plus grande proportion d'emplois masculins. À l'inverse, les secteurs de la santé, de l'enseignement et des activités artistiques, sportives et récréatives ont une proportion plus élevée d'emplois féminins.

La répartition régionale des emplois montre que la capitale Bamako génère le plus grand nombre d'emplois, suivi par d'autres régions urbaines. Les régions plus éloignées semblent avoir un nombre moins élevé d'emplois, suggérant un besoin d'investissement économique et de création d'emplois dans ces régions moins développées.

Enfin, l'analyse trimestrielle met en évidence des variations saisonnières dans la création d'emplois, avec le premier trimestre affichant le plus grand nombre d'emplois créés. Cela peut être lié à des activités économiques saisonnières ou à des besoins de main-d'œuvre spécifiques à certaines périodes de l'année.

Ces données fournissent des informations précieuses pour orienter les politiques d'emploi et de développement économique au Mali. Elles mettent en évidence la nécessité de promouvoir la stabilité de l'emploi en encourageant les CDI tout en examinant les disparités de genre dans l'accès à l'emploi. De plus, elles suggèrent que des investissements ciblés dans les régions moins développées pourraient contribuer à réduire les inégalités régionales en matière d'emploi. Enfin, l'analyse saisonnière peut aider à mieux comprendre les fluctuations de l'emploi tout au long de l'année et à adapter les politiques en conséquence pour soutenir la croissance économique.

✓ *Les emplois créés par le secteur public*

L'analyse des emplois créés par le secteur public au Mali en 2021 met en lumière une disparité significative entre les sexes. Les hommes occupent une part nettement plus importante des emplois publics que les femmes, cette disparité étant particulièrement marquée dans la catégorie des emplois générés par les projets, programmes et agences d'insertion.

Cette inégalité de genre dans le secteur public soulève des préoccupations en matière d'équité en emploi et suggère la nécessité d'actions ciblées pour encourager la participation des femmes dans le secteur public, ainsi que dans les emplois générés par les projets et programmes. Promouvoir l'égalité des sexes dans l'emploi est non seulement une question de justice sociale, mais peut également contribuer à renforcer la diversité des compétences et des perspectives au sein de la fonction publique.

De plus, la prépondérance des emplois publics générés par des projets et programmes soulève la question de la diversification de l'emploi public. Il pourrait être judicieux d'envisager des mesures pour garantir la

stabilité et la durabilité des opportunités d'emploi, en diversifiant les secteurs et en renforçant les compétences nécessaires pour répondre aux besoins changeants de l'économie malienne.

En somme, ces données sur les emplois créés par le secteur public au Mali appellent à une réflexion sur la promotion de l'égalité des sexes dans l'emploi et sur la diversification des opportunités d'emploi pour assurer une croissance économique durable et inclusive.

5.2. Les statistiques sur la situation globale de l'emploi au Mali

✓ *Emploi*

L'analyse des statistiques sur la situation globale de l'emploi au Mali en 2021 révèle plusieurs tendances et inégalités importantes. Tout d'abord, il existe des disparités significatives entre les sexes, avec un taux d'emploi nettement plus élevé chez les hommes que chez les femmes, notamment en milieu rural. De plus, les jeunes rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi, tandis que les plus âgés bénéficient de taux d'emploi plus élevés.

L'éducation joue également un rôle crucial, car les personnes ayant atteint un niveau d'éducation supérieur ont un taux d'emploi plus élevé. Cependant, même les personnes sans éducation formelle trouvent souvent des opportunités d'emploi, en particulier dans les zones rurales.

La répartition des emplois par caractéristique socioprofessionnelle montre une diversité significative, avec une forte présence de travailleurs indépendants et d'aides familiaux. Les femmes sont actives dans de nombreuses catégories professionnelles, mais elles sont parfois sous-représentées dans les emplois de cadre et d'employé/ouvrier.

La répartition par secteur institutionnel met en évidence une prédominance du secteur informel, tandis que le secteur public et le secteur privé formel restent relativement limités en termes d'emplois.

La répartition par branche d'activité principale montre que l'agriculture est le principal secteur d'emploi au Mali, suivi de près par le secteur informel. Les différences entre les sexes varient selon les secteurs, avec des prédominances masculines ou féminines dans certaines catégories.

En somme, ces données soulignent la nécessité de mettre en place des politiques et des programmes visant à réduire les inégalités d'emploi entre les sexes, à améliorer l'accès à l'emploi des jeunes et à promouvoir l'éducation pour augmenter les opportunités d'emploi. De plus, elles mettent en évidence la diversité des opportunités économiques et des conditions de travail au Mali, avec des différences marquées entre les zones urbaines et rurales. L'élaboration de politiques ciblées pour répondre à ces défis pourrait contribuer à améliorer la situation de l'emploi dans le pays.

✓ *Situation dans la profession par secteur d'activité*

Les données fournies révèlent une situation complexe de l'emploi au Mali, marquée par une prédominance de l'emploi informel, des taux de salarisation relativement bas, en particulier parmi les jeunes, et des taux de sous-emploi significatifs, en particulier chez les personnes âgées. De plus, les femmes sont souvent plus touchées par le sous-emploi que les hommes.

Le secteur informel se démarque comme le plus important en termes de main-d'œuvre, avec des millions d'employés, ce qui suggère une économie largement basée sur des activités non structurées et peu réglementées. Cela peut refléter des défis en termes de sécurité de l'emploi, de protection sociale et d'accès à des avantages comme les assurances maladie et les retraites pour de nombreux travailleurs.

Les taux de salarisation plus élevés chez les hommes que chez les femmes mettent en évidence des disparités de genre persistantes sur le marché du travail au Mali, ce qui peut être lié à des facteurs socio-culturels et économiques. Les jeunes, en particulier les adolescents, semblent être confrontés à des difficultés importantes pour accéder à des emplois formels et stables, ce qui peut avoir des implications à long terme sur leur développement professionnel et leur bien-être.

Enfin, les taux élevés de sous-emploi chez les personnes âgées et chez les femmes soulignent la nécessité de politiques et de programmes visant à améliorer l'accès à des opportunités d'emploi décentes pour ces groupes vulnérables. Il est impératif que les décideurs mettent en place des mesures pour stimuler la création d'emplois formels, renforcer la protection sociale et réduire les inégalités de genre sur le marché du travail au Mali, afin d'améliorer la qualité de vie de la population et de favoriser un développement économique durable.

✓ *Chômage*

Les données présentées mettent en lumière la complexité de la situation du chômage au Mali. Le taux de chômage global de 7,8 % indique que ce problème est présent, bien que relativement modéré en comparaison avec d'autres régions du monde. Cependant, certaines tendances inquiétantes se dessinent.

Tout d'abord, le chômage est plus élevé parmi les jeunes, avec un taux particulièrement élevé chez les 15-19 ans. Cela souligne le besoin de politiques et de programmes spécifiques visant à faciliter l'accès des jeunes au marché du travail, à fournir des formations pertinentes et à encourager la création d'emplois adaptés à leurs compétences.

De plus, l'écart entre hommes et femmes en matière de chômage est notable, avec des taux plus élevés chez les femmes dans tous les groupes d'âge. Cela révèle des inégalités persistantes sur le marché de l'emploi, ce qui nécessite une attention particulière pour promouvoir l'égalité des sexes et l'émancipation économique des femmes.

La diversité des types d'emploi recherchés, allant des emplois salariés aux emplois indépendants, ainsi que la variété des secteurs d'employeurs recherchés, soulignent la nécessité de programmes de formation polyvalents et d'opportunités d'emploi dans différents domaines.

La présence de chômeurs de longue durée, en particulier parmi les femmes, nécessite une approche proactive pour les réintégrer dans le marché du travail. Cela pourrait inclure des programmes de réinsertion, de formation continue et de soutien social.

En fin, les données fournissent un aperçu précieux de la situation du chômage au Mali, mettant en évidence des défis et des opportunités pour les politiques de l'emploi et les programmes de développement économique. Il est essentiel que les décideurs s'appuient sur ces informations pour élaborer des stratégies efficaces visant à réduire le chômage, à promouvoir l'inclusion sociale et à stimuler la croissance économique durable dans le pays.

✓ *Migrant de retour*

Les données fournies mettent en évidence la complexité des migrations maliennes, avec un certain nombre de caractéristiques significatives. Tout d'abord, un nombre substantiel de migrants maliens ont vécu à l'étranger, principalement dans des pays africains et non africains, la Côte d'Ivoire et la France étant les destinations les plus courantes.

Les régions de destination des migrants au Mali varient en fonction de leur pays de migration, avec une concentration notable dans les régions de Sikasso, Kayes, et Koulikoro. Ces régions semblent être des points d'ancrage importants pour les migrants de retour.

Les raisons du retour des migrants sont diverses, allant de la nostalgie du pays d'origine à des facteurs économiques, familiaux et administratifs. Il est intéressant de noter que les hommes et les femmes ont des motifs de retour légèrement différents, avec les hommes étant plus enclins à mentionner des raisons liées à l'accumulation d'argent, tandis que les femmes sont plus nombreuses à évoquer des problèmes familiaux.

En outre, un nombre significatif de migrants ont connu un retour forcé ou imposé, principalement en raison de contraintes familiales et d'expulsions. Cela souligne l'importance de mettre en place des mécanismes de protection des droits des migrants et de gestion des situations de retour forcé.

Dans l'ensemble, ces données offrent un aperçu précieux des migrations maliennes et des raisons qui poussent les migrants à retourner au Mali. Elles soulignent également l'importance de développer des politiques de migration holistiques qui prennent en compte les besoins spécifiques des migrants, tant sur le plan économique que social, tout en favorisant une réintégration réussie dans leur pays d'origine.

5.3. Les statistiques sur les centres de formation professionnelle

✓ *Situation des Centres au moment de l'enquête*

Plusieurs tendances et caractéristiques clés émergent de cette analyse. Tout d'abord, il est notable que le Mali dispose d'un nombre de centres de formation professionnelle agréée moins significatif, répartis sur tout le territoire. Cependant, il est préoccupant de constater qu'une proportion importante de ces centres étaient non fonctionnels au moment de l'enquête, ce qui souligne la nécessité d'améliorer leur viabilité et leur qualité.

La répartition des centres fonctionnels par région montre une concentration particulière dans les régions de Bamako, Koulikoro et Sikasso, avec une prédominance des centres de formation privés. Cela suggère la nécessité de promouvoir une offre de formation équilibrée et de qualité dans toutes les régions du pays.

La disponibilité d'un référentiel de formation dans la majorité des centres est un aspect positif, mais des efforts supplémentaires peuvent être nécessaires pour garantir que ces référentiels répondent aux besoins du marché du travail.

L'offre de formation en apprentissage est prédominante, bien que certaines régions se distinguent par une offre de formation qualifiante à 100 %. Cela indique la nécessité de diversifier l'offre de formation pour répondre aux besoins variés des apprenants.

En ce qui concerne les infrastructures, la présence d'électricité, d'eau potable et de latrines fonctionnelles est relativement répandue, mais les infrastructures sociales complémentaires comme les internats, les infirmeries et les cantines sont moins courantes. Il est essentiel d'investir dans ces infrastructures pour améliorer les conditions d'apprentissage.

La plupart des centres ont des partenariats avec le milieu professionnel, principalement avec des entreprises privées. Ces partenariats sont essentiels pour garantir la pertinence des programmes de formation et faciliter l'insertion professionnelle des apprenants.

En somme, l'analyse de ces données souligne la nécessité de renforcer les centres de formation professionnelle au Mali, en mettant l'accent sur l'amélioration de leur fonctionnalité, de leurs infrastructures et de leurs partenariats avec le milieu professionnel. Cela contribuera à mieux préparer les apprenants aux défis du marché du travail et à promouvoir le développement économique du pays.

✓ *Caractéristiques des principaux ateliers Haut du formulaire*

Tout d'abord, il est évident que la diversité des ateliers est grande, avec un total de 311 ateliers répertoriés. Parmi ceux-ci, certains ateliers se démarquent en termes d'effectif, notamment l'atelier "Coupe couture" qui compte 84 ateliers, représentant ainsi 27% de l'ensemble des ateliers. Cependant, il est également important de noter que certains ateliers ont des effectifs très faibles, ce qui peut soulever des questions sur leur viabilité et leur pertinence.

L'état des installations et des postes de travail varie considérablement d'un atelier à l'autre. Certains ateliers affichent un état d'installation parfait, tandis que d'autres ont des installations partielles, ce qui peut influencer la qualité de la formation dispensée.

En ce qui concerne l'état des locaux, certains ateliers présentent des locaux en bon état, tandis que d'autres rencontrent des problèmes liés à l'aération, à l'éclairage et à la sécurité. La nature des murs et le revêtement du sol varient également, avec des implications potentielles pour la sécurité et le confort des apprenants.

Les sources de financement des ateliers sont diverses, provenant de l'État, de la communauté, de l'aide extérieure, du secteur privé et d'autres sources. Cette diversification des sources de financement peut contribuer à assurer la durabilité des ateliers.

Enfin, l'utilisation hebdomadaire des ateliers varie, avec certains ateliers très actifs, tandis que d'autres semblent avoir moins d'activités. Cela peut refléter la demande et l'efficacité de chaque atelier.

En somme, l'analyse de ces données souligne la nécessité de prendre en compte la diversité des ateliers dans la planification et l'amélioration des centres de formation professionnelle au Mali. Il est crucial de s'assurer que tous les ateliers disposent des installations nécessaires pour offrir une formation de qualité et de veiller à ce que les sources de financement soient durables. L'objectif ultime est de fournir une formation professionnelle efficace qui prépare les apprenants à intégrer avec succès le marché du travail.

✓ *Mobiliers et équipement*

L'analyse des données présentées met en lumière plusieurs éléments importants concernant l'état des mobiliers, des équipements lourds et légers dans les centres de formation professionnelle au Mali.

Tout d'abord, en ce qui concerne les mobiliers collectifs, il est encourageant de constater que la majorité d'entre eux sont en bon état dans l'ensemble des régions. Cependant, des exceptions existent, notamment dans les catégories des "Bancs" et "Tables des apprenants", où l'état est moins satisfaisant. Des régions comme Koulikoro semblent rencontrer des défis particuliers avec un nombre significatif de mobiliers en mauvais état. Cela souligne la nécessité de maintenir et de réparer ces mobiliers pour garantir un environnement d'apprentissage adéquat.

En ce qui concerne les mobiliers de bureau, la situation est similaire, avec la majorité en bon état. Néanmoins, des problèmes existent dans certaines régions, notamment à Tombouctou et Kidal. Ces régions pourraient nécessiter une attention particulière pour améliorer l'état de leurs mobiliers de bureau, tels que les "Photocopieurs" et les "Scanners".

Quant aux équipements lourds et légers par atelier, la satisfaction des apprenants est généralement élevée, ce qui témoigne de la qualité des équipements dans la plupart des ateliers. Cependant, quelques ateliers, tels que "Bogolan" et "Céréaliculture", présentent des taux de satisfaction plus bas, indiquant un besoin d'amélioration de leurs équipements.

En résumé, ces données fournissent des indications essentielles pour orienter les décisions de maintenance, d'investissement et d'amélioration dans le domaine de la formation professionnelle au Mali. Il est crucial de garantir que les mobiliers, les équipements lourds et légers soient en bon état afin de fournir aux apprenants un environnement propice à l'apprentissage et de répondre aux normes de qualité attendues. Cela contribuera à renforcer l'efficacité des centres de formation professionnelle et à mieux préparer les apprenants aux défis du marché du travail.

✓ *Données financières*

Il est clair que la formation professionnelle bénéficie d'une diversité de sources de financement. Les principaux contributeurs sont les "Partenaires Techniques et Financiers" (PTF) et le "Budget de l'État", qui fournissent des montants significatifs pour soutenir ces programmes. Les "Prestations de service" et les "Frais de scolarité" génèrent également des revenus importants, ce qui montre la participation financière des apprenants et de leurs familles. Les "Partenaires financiers locaux" et les "Collectivités locales" contribuent également, bien que leurs montants soient moins élevés.

En ce qui concerne la répartition des dépenses, les principaux postes de dépenses sont les salaires du personnel enseignant et non enseignant, ce qui reflète l'importance du capital humain dans la prestation de la formation professionnelle. Les investissements dans les infrastructures et les équipements sont également significatifs, indiquant des efforts continus pour améliorer les conditions d'apprentissage. Les achats de matière d'œuvre et d'autres frais liés au fonctionnement des établissements sont également considérables. De plus, les dépenses liées à l'énergie, y compris l'eau, l'électricité et le carburant, représentent une part substantielle des dépenses, soulignant les besoins en énergie pour le fonctionnement des établissements de formation.

En somme, ces données montrent que la formation professionnelle est un domaine financé de manière diversifiée, avec un accent sur les ressources humaines, les investissements et les opérations courantes. Ces informations sont essentielles pour orienter les décisions budgétaires, les priorités de développement et les efforts d'amélioration de la qualité de la formation professionnelle au Mali, afin de mieux préparer les apprenants aux défis du marché du travail et de contribuer au développement économique du pays.

5.4. Les statistiques sur les formateurs, personnel administratif et apprenants

✓ Personnel administratif

L'analyse des données fournies permet d'obtenir la distribution du personnel administratif au sein des centres de formation professionnelle au Mali. Ci-dessous, nous résumons quelques aspects majeurs qui peuvent être déduites :

- **Niveau de Diplôme et Sexe** : Le niveau de diplôme le plus courant parmi le personnel administratif est classé comme "Autre", bien que la nature spécifique des diplômes n'ait pas été identifiée. Les femmes sont proportionnellement plus nombreuses dans la catégorie "Secrétaire", tandis que les hommes dominent dans d'autres fonctions, indiquant une certaine répartition des rôles en fonction du sexe.
- **Fonctions** : Les fonctions les plus fréquentes sont celles de "Directeur d'établissement" et de "Directeur des études". Cependant, il existe une diversité de fonctions au sein du personnel administratif, reflétant les différents besoins des établissements de formation. Les femmes sont particulièrement bien représentées en tant que "Secrétaire".
- **Statut** : La grande majorité du personnel administratif est de statut "Contractuel", tandis que le statut de "Fonctionnaire" est moins courant. Les données révèlent également des variations régionales significatives dans la répartition du personnel en fonction du statut.
- **Nombre d'Heures de Travail** : Les données montrent que le nombre d'heures moyen assuré par le personnel administratif varie en fonction du sexe et de la région de résidence, ainsi que du statut. Ces variations reflètent probablement les besoins opérationnels spécifiques des établissements de formation dans différentes régions et la répartition des tâches entre le personnel contractuel et fonctionnaire.

En résumé, ces données fournissent des informations essentielles pour la gestion des ressources humaines, le recrutement, la planification stratégique et la prise de décisions afin d'optimiser l'efficacité et l'équité dans le secteur de la formation professionnelle au Mali. Elles révèlent des tendances importantes qui peuvent guider les politiques et les actions visant à améliorer la qualité de la formation et à assurer une répartition équitable du personnel administratif dans l'ensemble du pays.

✓ *Personnel formateur*

Voici les principaux éléments que l'on peut tirer de cette analyse des données concernant le personnel formateur :

- **Niveau de Diplôme et Sexe** : Les données montrent que la catégorie "Autre" est la plus courante parmi les formateurs, suivie de près par "BT" et "CAP". Les femmes semblent être davantage représentées dans la catégorie "Autre", tandis que les hommes sont plus nombreux dans les autres niveaux de diplôme.
- **Statut et Niveau de Diplôme** : La majorité des formateurs ont un statut "Contractuel", avec une distribution significative de "BT" et "Autre" parmi eux. Les formateurs fonctionnaires sont moins nombreux en comparaison.
- **Répartition Géographique** : Les données révèlent une variation de la répartition géographique des formateurs en fonction du sexe, avec des régions où le personnel masculin domine et d'autres où le personnel féminin est plus représenté.
- **Heures de Travail** : Les heures moyennes de travail varient légèrement d'une région à l'autre, mais les données ne montrent pas de variation significative en fonction du sexe. Cependant, il existe des différences en termes d'heures moyennes de travail entre les formateurs fonctionnaires, contractuels et vacataires.

En somme, ces données fournissent des informations essentielles pour la gestion des ressources humaines, la planification des programmes de formation et l'évaluation de l'efficacité des formateurs dans le secteur de la formation professionnelle au Mali. Elles permettent de mieux comprendre la composition du personnel formateur, de cibler les besoins en matière de recrutement et de développement professionnel, et de garantir une répartition équitable des effectifs de formateurs dans tout le pays.

✓ *Apprenants des centres de formation professionnelle*

L'analyse des données présentées offre une vue d'ensemble complète de la répartition des apprenants dans le secteur de la formation professionnelle au Mali selon différents critères.

Répartition des apprenants par région et type de centre de formation :

- Les régions présentent des variations significatives dans la répartition des apprenants entre les centres publics et privés.
- La majorité des apprenants se trouvent dans des centres privés, avec des variations régionales marquées.

Évolution des effectifs des apprenants de 2017 à 2021 :

- Plusieurs régions ont connu des fluctuations importantes dans leurs effectifs d'apprenants au fil des années.
- L'année 2020 a été marquée par une baisse significative des effectifs, probablement due aux perturbations liées à la pandémie de COVID-19.

Répartition des apprenants par classification des filières PRODEFPE, sexe et type de centre :

- Les données révèlent des différences significatives dans la répartition des apprenants en fonction du sexe et du type de centre pour différentes filières.
- Certaines filières sont fortement dominées par un sexe, tandis que d'autres présentent une répartition plus équilibrée.
- La filière "Coiffure-esthétique" se démarque par une forte présence de femmes et d'apprenants dans des centres privés.

Répartition des apprenants par niveau de qualification, type de formation, statut de l'apprenant et durée des formations :

- La majorité des apprenants n'avaient aucun diplôme à l'entrée, et les niveaux de qualification plus élevés sont moins représentés.
- Les formations qualifiantes sont les plus courantes, mais il existe des variations régionales.
- La plupart des apprenants financent leur propre formation, bien que le financement par l'État/Collectivité et les partenaires techniques et financiers (PTF) soient également présents.
- La durée moyenne des formations varie considérablement d'une région à l'autre et en fonction du statut de financement.

Ces données fournissent une base solide pour la prise de décisions éclairées dans le secteur de la formation professionnelle au Mali. Elles permettent de mieux comprendre les tendances, les besoins et les défis auxquels sont confrontés les apprenants et les établissements de formation, et peuvent contribuer à l'élaboration de politiques plus efficaces et à l'optimisation des ressources pour améliorer la qualité de la formation professionnelle dans le pays.

✓ Suivi de l'insertion professionnelle

L'analyse des données présentées offre un aperçu du suivi de l'insertion professionnelle des apprenants après leur formation professionnelle au Mali. Voici les principales conclusions à retenir :

Dispositifs de suivi :

- La mise en place de dispositifs de suivi des apprenants varie considérablement d'une région à l'autre. Certaines régions, comme Mopti, Gao, et Tombouctou, ont une proportion élevée de centres de formation disposant d'un répertoire de suivi et d'une cellule d'insertion professionnelle.
- Malgré des progrès, de nombreuses régions présentent encore une faible disponibilité de ces dispositifs, ce qui peut représenter un défi pour un suivi adéquat de l'insertion professionnelle des apprenants.

Répartition des apprenants inscrits :

- La région de Bamako compte le plus grand nombre d'apprenants insérés, indiquant une concentration d'opportunités d'emploi dans la capitale.
- Les taux d'insertion professionnelle sont relativement similaires entre les hommes et les femmes, ce qui est encourageant pour l'égalité des chances sur le marché du travail.

Comparaison entre les centres publics et privés :

- Les centres de formation privés ont un nombre beaucoup plus élevé d'apprenants insérés par rapport aux centres publics, ce qui peut indiquer une meilleure adéquation entre la formation dispensée et les besoins du marché du travail.
- Les apprenants des centres privés ont également un taux plus élevé d'emploi indépendant parmi ceux qui sont insérés, ce qui peut refléter une plus grande propension à l'entrepreneuriat parmi ces apprenants.

Ces données soulignent l'importance de renforcer les dispositifs de suivi de l'insertion professionnelle, en particulier dans les régions où ils sont moins répandus. De plus, elles mettent en évidence la nécessité de comprendre les facteurs qui contribuent à la réussite de l'insertion professionnelle, notamment l'adéquation de la formation, la disponibilité des opportunités d'emploi et le soutien à l'entrepreneuriat.

Ces informations peuvent guider les politiques visant à améliorer l'efficacité de la formation professionnelle et à faciliter la transition des apprenants vers le marché du travail, contribuant ainsi au développement économique et à l'autonomisation des individus.

Recommandations

Basé sur les conclusions tirées de l'analyse des données concernant la formation professionnelle au Mali, voici quelques recommandations à l'attention des différentes parties prenantes :

A l'attention de la Direction nationale de la formation professionnelle :

1. Renforcer la viabilité des centres de formation non fonctionnels en investissant dans leur infrastructure, leur équipement et leur personnel, tout en garantissant une répartition équilibrée de ces centres sur tout le territoire.
2. Améliorer les installations et les équipements des ateliers en priorisant les ateliers avec des installations partielles ou en mauvais état.
3. Renforcer les partenariats avec le milieu professionnel pour assurer la pertinence des programmes de formation et faciliter l'insertion professionnelle des apprenants.

A l'attention des centres de formation professionnelle :

1. Établir des relations de collaboration plus étroites avec les entreprises locales pour offrir des stages pratiques et des opportunités d'emploi directes aux apprenants.
2. Créer des comités consultatifs d'employeurs pour s'assurer que les programmes de formation répondent aux besoins du marché du travail.
3. Investir dans la formation continue du personnel enseignant et administratif pour garantir que les apprenants reçoivent une formation de haute qualité.
4. Mettre en place des mécanismes de rétroaction des apprenants pour évaluer et améliorer constamment les programmes de formation.

A l'attention des formateurs :

1. Poursuivre le développement professionnel en participant à des programmes de formation continue pour améliorer les compétences pédagogiques et techniques.
2. Favoriser la création de réseaux de partage des meilleures pratiques entre les formateurs.

A l'attention des apprenants :

1. Explorer activement les opportunités de formation et choisir des programmes alignés sur les besoins du marché du travail.
2. S'engager activement dans la formation en participant activement aux ateliers et aux cours, et en cherchant des opportunités d'apprentissage pratique.

A l'attention des partenaires techniques et financiers (PTF) :

1. Continuer à soutenir financièrement la formation professionnelle au Mali, en mettant l'accent sur les besoins en infrastructure, en équipement et en développement des compétences.
2. Collaborer avec le gouvernement pour améliorer les dispositifs de suivi de l'insertion professionnelle des apprenants, en particulier dans les régions où ils sont moins répandus.

3. Encourager le partage de bonnes pratiques et la diffusion de l'expertise en formation professionnelle pour renforcer le secteur.

Ces recommandations visent à contribuer à l'amélioration de la qualité de la formation professionnelle au Mali, à la préparation des apprenants aux défis du marché du travail et au développement économique du pays. Il est essentiel que toutes les parties prenantes collaborent pour mettre en œuvre ces recommandations de manière efficace.

Conclusion

L'objectif global de la production de l'annuaire statistique de l'emploi et de la formation au Mali est de fournir des données statistiques fiables sur l'emploi et la formation professionnelle. Cette production vise à collecter des données sur les centres, le personnel administratif, les formateurs et les apprenants, analyser l'accès à la formation professionnelle, estimer les ressources et produire des indicateurs du marché du travail.

Les données analysées révèlent un paysage complexe en ce qui concerne l'emploi, le chômage, les migrations et la formation professionnelle au Mali. Les inégalités de genre persistent sur le marché du travail, et des programmes adaptés sont nécessaires pour les jeunes en quête d'emplois stables. La prédominance du secteur informel pose des questions sur la sécurité de l'emploi.

En ce qui concerne les migrations, elles sont importantes, avec diverses raisons de retour au Mali. Des politiques de migration doivent être développées pour faciliter la réintégration des migrants tout en protégeant leurs droits.

Les données sur les centres de formation mettent en évidence la diversité des formations disponibles, mais des défis subsistent, notamment en matière de qualité et de répartition géographique. Les données financières montrent une diversification des sources de financement, avec un accent sur les ressources humaines.

En somme, ces analyses soulignent la nécessité d'investir dans l'amélioration de la formation professionnelle au Mali pour mieux préparer les apprenants aux défis du marché du travail et contribuer au développement durable du pays.